Le Centenaire de Jean-Jacques Rousseau, celebre a Paris sous la presidence de Louis Blanc

LE CENTENAIRE

DE

AN-JACQUES ROUSSEAU

CÉLÉBRÉ A PARIS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

LOUIS BLANC

SOMMAIRE

LETTRE AU COMITÉ DU CENTENAIRE DE VOLTAIRE
LISTE DU COMITÉ JEAN-JACQUES ROUSSEAU
DISCOURS DE M. MARCOU
DISCOURS DE M. LOUIS BLANC
DISCOURS DE M. ERNEST HAMEL
POÉSIE DE M. CLOVIS HUGUES

(PRIX : 60 CENT.)

PARIS
DERVEAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
32, RUE D'ANGOULÊME, 32

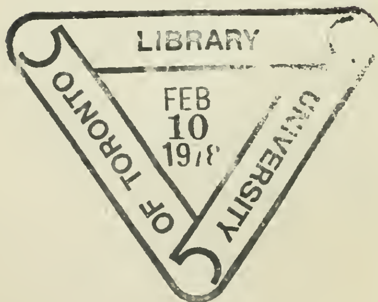
1878

LE CENTENAIRE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

PARIS
TYPOGRAPHIE F. DEBONS ET Cie
16, rue du Croissant.



LE CENTENAIRE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

CÉLÉBRÉ A PARIS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

LOUIS BLANC

SOMMAIRE

(PRIX : 60 CENT.)

PARIS
DERVEAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
32, RUE D'ANGOULÊME, 32

1878

LE CENTENAIRE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Dans le courant de l'année 1876, un journal républicain de Paris, le *Bien public*, émit l'idée de célébrer en 1878 le centenaire de Voltaire et de Rousseau. Cette idée ne pouvait manquer d'être accueillie favorablement par la démocratie française. Aussi un grand nombre de conseillers municipaux de Paris, interprètes du sentiment de leurs électeurs, décidèrent-ils dans une réunion privée que la ville représentée par eux prendrait part officiellement, quand le moment serait venu, à la cérémonie projetée en l'honneur des deux grands esprits qui personnifient le mieux la libre-pensée et la Révolution.

Au mois de février 1878, un comité s'était formé pour la célébration du seul centenaire de Voltaire. M. Louis Blanc et un grand nombre de ses amis adressèrent au comité la lettre suivante :

Chers concitoyens et amis,

Vous avez formé un comité qui a pour but la célébration du centenaire de Voltaire. Vous avez bien fait.

En consacrant toutes les forces de son génie à populariser la tolérance, à déshonorer le fanatisme et à lui arracher ses victimes, à couvrir de ridicule la superstition et à saper la domination cléricale pour le compte de la raison, de la science, de la liberté, Voltaire a rendu au monde des services que nous ne saurions reconnaître d'une manière trop éclatante.

Mais Voltaire eut pour comtemporain et pour émule un homme qui, lui aussi, a rendu au monde des services dignes d'être solennellement reconnus, services attestés par l'arrêt du Parlement qui, le 9 juin 1762, le décréta de prise de corps et ordonna que son plus récent livre, l'*Emile*, fût brûlé par la main du bourreau.

Voici quels étaient, aux termes de l'arrêt, les crimes de Jean-Jacques Rousseau : il avait attaqué sans merci l'intolérance. « Il avait soumis la religion à l'examen de « la raison, essayé de détruire la certitude des miracles « énoncés dans les livres saints, l'infaillibilité de la ré- « vélation et l'autorité de l'Eglise. » « A ces impiétés, » disait l'arrêt du Parlement, « l'auteur a ajouté des pro- « positions qui tendent à donner un caractère faux et « odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe « de l'obéissance qui lui est due et à affaiblir le res- « pect et l'amour des peuples pour leurs rois. »

Jean-Jacques Rousseau s'était en effet rendu coupable de tous ces crimes : avec une éloquence enflammée, et dans un style admirable, il avait défendu contre le despotisme des prêtres la raison, et contre celui des rois la liberté.

Il a fait plus : il a jeté les fondements de la démocratie :

il a sacré le peuple souverain; c'est de ses écrits qu'ont été tirés les principes de la fameuse *Déclaration des droits de l'homme*; et tous ceux qui douteraient de ce que lui doit la Révolution française n'ont qu'à interroger la Révolution elle-même.

Le 30 décembre 1790, l'Assemblée nationale décrète ce qui suit : « Il sera élevé à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social* une statue portant cette inscription : LA NATION FRANÇAISE LIBRE A JEAN-JACQUES ROUSSEAU. »

Le 27 août 1791, l'Assemblée nationale décide que « Jean-Jacques Rousseau est digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes, et qu'en conséquence ses cendres seront transférées au Panthéon. »

Le 7 octobre 1791, il est décidé que le buste de Jean-Jacques Rousseau sera placé dans la salle des séances du Corps législatif.

Le 17 septembre 1793, sur la proposition de Chaumette, le conseil général de la Commune refuse le certificat de civisme à Palissot, pour avoir injurié Jean-Jacques dans sa comédie des *Philosophes*.

Le 15 brumaire an II, la Convention décrète que la statue de Jean-Jacques Rousseau sera élevée sur une de nos places publiques.

Le 25 germinal an II, la Convention décrète : « Les cendres de Jean-Jacques Rousseau seront transférées au Panthéon français. Le comité d'instruction publique présentera, sous trois jours, la déclaration énonciative des considérations d'intérêt public et de reconnaissance nationale qui ont déterminé la Convention à décerner les honneurs du Panthéon à Jean-Jacques Rousseau. »

Le 25 fructidor, rapport de Lakanal sur un projet de fête nationale. On y lit : « La voix de toute une génération nourrie des principes de Jean-Jacques Rousseau, et, pour ainsi dire, élevée par lui, la voix de la République tout entière l'appelle au Panthéon; et ce temple élevé

par la patrie reconnaissante aux grands hommes qui l'ont servie, attend celui qui, depuis si longtemps, est placé en quelque sorte dans le Panthéon de l'opinion publique. »

La mention, rien que la mention, de tous les hommages rendus à Jean-Jacques Rousseau pendant la Révolution française par ceux qui la représentaient nous entraînerait trop loin : qu'il nous suffise de rappeler la fête célébrée en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau, le 20 vendémiaire an III, et de citer les paroles suivantes du président de la Convention : « Ces honneurs, cette « apothéose, ce concours de tout un peuple, cette pompe « triomphale, tout annonce que la Convention nationale « veut acquitter à la fois envers le philosophe de la « nature la dette des Français et celle de l'humanité. »

Ajoutons que, dans la séance du 28 vendémiaire, lecture fut donnée d'une lettre des représentants Charlier et Poctrolle rendant compte d'une fête célébrée à Lyon en l'honneur de Rousseau.

Et quand nous célébrons le centenaire de Voltaire, nous, enfants de la Révolution française, nous penserions qu'il n'y a pas lieu de célébrer celui de Rousseau ? Mais ce serait condamner les honneurs extraordinaires dont elle le jugea digne ; ce serait la répudier.

Telle ne peut pas être, telle n'est pas votre pensée, chers concitoyens. Mais alors d'où vient que, dans vos appels à l'opinion publique, le nom de Rousseau n'est pas prononcé ? D'où vient que vous semblez avoir renoncé à l'idée primitivement émise et sanctionnée par les conseillers municipaux de Paris, réunis hors session ? Est-ce que le centenaire de Voltaire n'est pas le centenaire de Rousseau ? Est-ce que ces deux grands flambeaux ne se sont pas éteints presque en même temps, Voltaire étant mort le 30 mai et Rousseau le 3 juillet 1778 ?

Serait-ce qu'à votre avis deux fêtes distinctes vaudraient

mieux qu'une seule? Et pourquoi? A quoi bon séparer dans l'expression de notre gratitude deux hommes qui n'ont jamais été séparés dans la haine de nos adversaires, deux hommes de qui les ennemis de la Révolution ont dit et ont dû dire : « C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau ; » deux hommes dont les figures se font pendant l'une à l'autre dans les plus humbles demeures ; deux hommes qui ont représenté avec tant d'éclat les deux grands aspects du XVIIIe siècle, et que la postérité a, selon le mot de Chénier, réunis pour toujours? La fête projetée aurait-elle un caractère plus auguste ou une portée plus grande, pour être incomplète? Le cléricalisme ne serait-il pas atteint plus rudement, s'il était frappé au nom de deux puissants champions de la liberté de conscience, que s'il l'était au nom d'un seul? Et le peuple, dont Rousseau a si éloquemment décrit la misère, si complétement partagé les souffrances, et si bien revendiqué les droits, le peuple croirait-il avoir la part qui lui revient, — dans une fête dont le souvenir de Rousseau ne serait pas ?

Dans le camp de la démocratie et de la libre-pensée, les uns préfèrent Voltaire, les autres Rousseau, c'est vrai : raison de plus pour qu'on s'étudie à ne point laisser ces préférences devenir des causes de division.

Voltaire et Rousseau n'ont pas eu, de leur vivant, les relations personnelles qu'aurait pu faire supposer la communauté de leurs idées sur tant de points importants, c'est encore vrai : raison de plus pour que notre reconnaissance les réconcilie dans la mort.

Et c'était bien là, chers concitoyens, la pensée de Victor Hugo, lorsque, dans son *William Shakespeare*, racontant comment, sous la Restauration, le parti prêtre chassa du Panthéon les os de Rousseau et ceux de Voltaire, il traçait ces lignes saisissantes : « On approcha « l'orifice du sac de l'ouverture du trou, et l'on jeta ces

« os dans cette ombre. Les deux crânes se heurtèrent; « une étincelle, point faite pour être vue par ces « hommes, s'échangea sans doute de la tête qui avait « fait le *Dictionnaire philosophique* à la tête qui avait fait « le *Contrat social*, et les réconcilia. »

Voilà, chers concitoyens, les observations que nous avons cru devoir vous soumettre.

Peut-être ne serait-il pas sans inconvénient qu'on célébrât successivement deux centenaires : l'un de Voltaire seul le 30 mai; l'autre de Voltaire et de Rousseau réunis, quelque temps après, et, par exemple, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Or, c'est ce qui aurait probablement lieu, si le point de vue où nous nous sommes placés n'était pas le vôtre.

Il nous semble donc que vous feriez bien d'adopter l'idée qui nous a fourni le sujet de ces remarques et d'adjoindre à votre Comité tous les représentants de la presse républicaine.

Combien ne serait pas plus considérable et plus rayonnante l'influence d'un Comité composé de la sorte, animé de cet esprit de conciliation et présidé par le grand homme qui, mieux que personne, a qualité pour nous représenter tous devant le monde et porter la parole en notre nom : Victor Hugo.

Quant à nous, loin de penser qu'il faille rétrécir la solennité dont il s'agit, nous voudrions pouvoir l'élargir assez pour que la place de notre Diderot y fût marquée; et, s'il était mort en 1778, nous aurions demandé qu'il figurât avec Voltaire et avec Rousseau dans un centenaire qui doit être la fête du XVIIIe siècle, de la Révolution française, de l'humanité.

Agréez, chers concitoyens, l'assurance de nos sentiments de cordiale confraternité.

Allain-Targé, député de la Seine; Allègre, député

du Var; Barodet, député de la Seine; Louis Blanc, id.: Charles Blanc; Blondeau, étudiant; Bonnel, député de l'Aude; Bouchet, député des Bouches-du-Rhône; Boué, conseiller municipal de Paris; Bouquet, député des Bouches-du-Rhône; Brelay, député de la Seine; Cantagrel, id.; Cattiaux, conseiller municipal de Paris; Chenavard, peintre; E. Couturat, comptable; Crémieux, sénateur; Darlot, conseiller municipal de Paris; Daumas, député du Var; G. Dubruel, ancien consul général de France à Genève; Clément Dulac, ancien représentant du peuple; Durand, député du Rhône; Farcy, député de la Seine; Floquet, id.; E. Garcin, publiciste; Greppo, député de la Seine; Ernest Hamel, conseiller municipal de Paris; S. Lacroix, conseiller municipal de Paris; Raoul Lafagette, publiciste; La Serve, sénateur; Laussedat, député de l'Allier; Lemonnier, député de la Sarthe; Madier de Montjau, député de la Drôme; de Mahy, député de la Réunion; Maigne, député de la Haute-Loire; Maillard, conseiller municipal de Paris; Maitrejean, papetier régleur; Malarmet, bronzier; Marcou, député de l'Aude; Marmottan, député de la Seine; Antide Martin, conseiller municipal de Paris; Nadaud, député de la Creuse; E. Pelletan, sénateur; Benjamin Raspail, député de la Seine; Eugène Rigaud, conseiller municipal de Paris; Rougé, député de l'Aude; Albert Roussel, publiciste; Henri Salles, journaliste; Joséphin Soulary, de Lyon; Talandier, député de la Seine; Tiersot, député de l'Ain; Turigny, député de la Nièvre; G. Vauzy, conseiller municipal de Paris; Vernhes, député de l'Hérault; Viette, député du Doubs.

Quelque temps après, le 2 juillet, M. Louis Blanc provoqua la formation d'un Comité pour célébrer le Centenaire de Rousseau. Ce Comité se composa de Sénateurs, de Députés, de Conseillers généraux et de Conseillers municipaux, de Membres de l'Institut, de l'Université et de l'Armée, d'Artistes, d'Étudiants, de Gens de lettres, de Journalistes et de dix délégués des Chambres syndicales ouvrières de Paris dont voici les noms :

Allain-Targé, député; Allègre, député; Étienne Arago, ancien représentant du peuple; Aulu, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Barodet, député; Bastard, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Louis Blanc, député; Charles Blanc, membre de l'Institut; Biesse, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Bixio, conseiller municipal; Blondeau, étudiant; Camille Bocquet; Bonnaud, comptable; Boué, conseiller municipal; Bouquet, député; Dr Bourneville, conseiller municipal; Braleret, conseiller municipal; Cadet, conseiller municipal; Cantagrel, député; Castillan, du Comité d'organisation à Ermenonville; Cattiaux, conseiller municipal; Caubet, conseiller municipal; Cernesson, conseiller municipal; Chauvelot, propriétaire; Chenavard, peintre; Clamageran, conseiller municipal; Collignon, rédacteur en chef de la *Vie littéraire*; Collin, conseiller municipal; F. Combes, conseiller municipal; Corbon, sénateur; Cotte, député; Cougny, étudiant; Couturat, comptable; Crémieux, sénateur; Cusset, conseiller municipal; Darlot, conseiller municipal; Daumas, député; E. Delattre, conseiller municipal; Deligny, conseiller municipal; Des-

moulins, délégué du syndicat des instituteurs; Dréo, député; Dujarrier, conseiller municipal; Clément Dulac, ancien représentant du peuple; Dumas, conseiller municipal; Duménil, conseiller municipal; Duménil, peintre; Dutemple, publiciste; Charles Edmond, bibliothécaire du Sénat; Faivre, docteur-médecin; Favand, député; Mlle Floch, déléguée des Chambres syndicales ouvrières; Floquet, député; Dr Frébault, député; Gagneur, député; Eugène Garcin, homme de lettres; Germer-Baillière, conseiller municipal; Émile de Girardin, député; Girault, député; Goudchaux, conseiller municipal; Gouthière; Gustave Graux, conseiller municipal; Grégory, étudiant; Greppo, député; Grimaux, conseiller municipal; Gruhier, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Guichard, député; Gabriel Guillemot, rédacteur de la *Marseillaise*; Ernest Hamel, conseiller municipal; Hallat, conseiller municipal; Henricy, conseiller municipal; de Heredia, conseiller municipal; Hérisson, président du conseil municipal; Jacob, commandant en retraite; Jacques, conseiller municipal; Jacquet, conseiller général; Jobbé-Duval, conseiller municipal; Albert Joly, député; Kermann, délégué des Chambres syndicales ouvrières; J. Labbé, professeur agrégé; de Lacretelle, député; Sigismond Lacroix, conseiller municipal; Ladmiral, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Raoul Lafagette, homme de lettres; Lafont, conseiller municipal; Laguerre, étudiant; Dr Lamouroux, conseiller municipal; Dr de Lanessan, professeur agrégé; Laserve, sénateur; Laussedat, député; A. Leclercq, ouvrier tailleur; Leconte, député; A. Lefèvre, conseiller général; Leneveux,

conseiller municipal; Dr Level, conseiller municipal; Louis Liévin, rédacteur de la *France;* Madier-Montjau, député; Maigne, député; Maillard, conseiller municipal; Edmond Magnier, rédacteur en chef de l'*Événement;* Malarmet, bronzier; Manet, conseiller municipal; Marcou, député; Dr Marmottan, député; Henri Maret, rédacteur de la *Marseillaise;* Marie, ancien représentant du peuple; Marsoulan, conseiller municipal; Martin Bernard, ancien représentant du peuple; Martin, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Antide Martin, conseiller municipal; colonel Martin, conseiller municipal; Dr Martin, conseiller municipal; Mathé, conseiller municipal; Mathé, député; Mayer, rédacteur en chef de la *Lanterne*; Menier, député; Millaud, député; Morin, conseiller municipal; Nadaud, député; Naquet, député; Eugène Pelletan, sénateur; Camille Pelletan, rédacteur du *Rappel;* Ch. Quentin, conseiller municipal; Queraud, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Raspail, député; Albert Roussel, journaliste; Henri Salles, journaliste; Schœlcher, sénateur; Songeon, conseiller municipal; Scelles, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Souchon, délégué du syndicat des artistes musiciens; Joseph Soulary, homme de lettres; Talandier, député; Maurice Talmeyr, homme de lettres; Louis Thiébaut; Dr Thulié, conseiller municipal; Tiersot, député; Tolain, sénateur; Turigny, député; Vauthier, conseiller municipal; Vauzy, conseiller municipal; Dr Vernhes, député; Viette, député; Voincer, comptable; général de Wimpffen.

Dans sa première réunion générale, ce Comité décida que la célébration du Centenaire de Rousseau aurait lieu le 14 juillet, que des discours seraient prononcés par MM. Louis Blanc, Marcou et Ernest Hamel, et qu'une Commission exécutive serait nommée pour préparer cette célébration. Voici la composition de cette Commission :

Louis Blanc, *président*; Tiersot, *trésorier*; Henri Salles, *secrétaire*; Dréo; Ernest Hamel; Maillard; de Sivry; Souchon; général de Wimpffen.

Nous ne pouvons reproduire les comptes rendus que la presse de Paris et des départements a donnés de la célébration du Centenaire. Nous prenons au hasard la physionomie de la cérémonie dans l'*Événement* de Paris et le *Petit Lyonnais* :

« Aux deux portes du cirque, rue de Malte et place du Château-d'Eau, plusieurs milliers de personnes font queue ; il est une heure et déjà la moitié de la salle, où nous pénétrons enfin, est occupée.

« A deux heures, l'immense salle du cirque est littéralement bondée ; plus de deux mille personnes sont debout dans les passages et à l'entrée des couloirs.

Inutile de se perdre dans les détails de la décoration, et il n'y avait pas de décoration ; ce n'est plus ce coup d'œil féerique du Centenaire de Voltaire, avec ses mille oriflammes, ses couronnes, sa statue

immense. Non : le buste de la République derrière le bureau installé dans l'orchestre des musiciens.

« Au Cirque américain et en face, au-dessus de la porte d'entrée, un petit buste de Rousseau entouré d'un trophée de drapeaux, deux petites couronnes, et, au-dessous, cette légende : « Il consacra sa vie à la Vérité », et c'est tout.

« Non, il y a encore de chaque côté deux écussons ; sur le premier on lit : « Jean-Jacques Rousseau, né à Genève le 28 juin 1712, mort à Ermenonville le 3 juillet 1778 », et la chronologie des œuvres du grand penseur : 1750, *Discours sur les Sciences et les Arts ;* 1752, *Le Devin du Village ;* 1753, *Discours sur l'Origine de l'Inégalité;* 1758, *Lettre à d'Alembert ;* 1759, *Julie ou la Nouvelle Héloïse;* 1762, *Le Contrat social*, *Emile ou l'Education;* 1764, *Lettre à l'Archevêque de Paris ;* 1767, *Dictionnaire de musique*, *Les Confessions* (les six premiers livres) ; 1770, *Les Confessions* (les six derniers livres) ; 1778, *Les Rêveries d'un promeneur solitaire.*

« Le second écusson relate : 1° le décret de l'Assemblée nationale du 30 décembre 1790, disant qu'il sera élevé à l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social* une statue portant cette suscription : « La nation française libre à Jean-Jacques Rousseau » ; 2° le décret de la Convention du 25 germinal an II, disant : « La Convention décrète : Les cendres de Jean-Jacques Rousseau seront transférées au Panthéon français ». Le comité d'instruction publique présentera sous trois jours la déclaration énonciative des considéra-

tions d'intérêt public et de reconnaissance nationale qui ont déterminé la Convention à décerner les honneurs du Panthéon à Jean-Jacques Rousseau ; 3° l'indication de la fête célébrée le 20 vendémiaire an III en l'honneur de Rousseau, avec les mots suivants du président de la Convention : « Ces honneurs, cette apothéose, ce concours de tout un peuple, cette pompe triomphale, tout annonce que la Convention nationale veut acquitter à la fois envers le philosophe de la nature la dette des Français et celle de l'humanité. »

« Ces choses, grandes comme le monde, tiennent fort peu de place décorative sur les deux modestes écussons qui les contiennent. C'est au milieu de cette simplicité lacédémonienne que s'entassent sept ou huit mille personnes qu'on n'accusera pas au moins d'être venues chercher le plaisir des yeux : ce qui n'empêche pas tous les visages d'être rayonnants.

« L'arrivée de M. Louis Blanc, accompagné du général de Wimpffen et de M. Charles Blanc, est saluée par les applaudissements les plus chaleureux, auxquels se mêlent les cris de : Vive la République ! vive Louis Blanc ! A ses côtés, sur l'estrade, prennent place MM. Madier de Montjau, Marcou, Henri Martin, Benjamin Raspail, Barodet, Cantagrel, Dr Vernhes, Maigre, Mir, Tiersot, etc., etc.: beaucoup de conseillers municipaux, parmi lesquels leur président, le docteur Thulié.

« Dans la salle, où l'on compte un nombre considérable de dames, figurent aussi des sénateurs et des

députés, parmi lesquels nous citerons : MM. Tolain, Émile de Girardin, qui est très-remarqué, Dréo, Greppo ; mais comment les découvrir tous dans cet océan de têtes humaines ? c'est impossible.

« Le bureau s'installe et l'orchestre, organisé par M. de Sivry, attaque, de concert avec la société chorale Amand Chevé, l'hymne immortel de Rouget de Lisle.

« A deux heures et quart, M. Louis Blanc ouvre la séance en donnant lecture de deux dépèches qui soulèvent les plus chaudes acclamations.

« La première est de Garibaldi, qui accepte avec reconnaissance de faire partie du comité d'organisation du Centenaire de Rousseau. La seconde est des citoyens de Genève et dit : « Fêter Rousseau, citoyen de Genève, c'est la République française tendant la main à la vieille République suisse pour marcher ensemble vers le progrès. »

« On applaudit avec transport ces sympathiques paroles, et quand le bruit est un peu calmé, M. Louis Blanc donne la parole à M. Marcou qui prononce le discours suivant, interrompu à diverses reprises par de vifs applaudissements :

Citoyens, mesdames,

Nous célébrons aujourd'hui le Centenaire de Rousseau, mort le 3 juillet 1778.

Nous avons choisi, pour le glorifier, le double anniversaire de la prise de la Bastille et de la fête de la Fédération.

Ces deux événements ont laissé des souvenirs inséparables de ceux de Rousseau, l'auteur du *Contrat social*, le précurseur de la Révolution française.

Peut-on mieux fêter cet immortel génie, ce démolisseur de la royauté, ce destructeur de toutes les servitudes, ce théoricien de la démocratie, qu'au bruit du canon de la Bastille et aux acclamations des 400.000 fédérés du Champ-de-Mars s'unissant dans un serment d'union, de protection et de fraternité ?

Permettez-moi d'émettre un vœu : je voudrais que la statue de Rousseau surmontât la colonne de Juillet élevée sur les ruines de la Bastille.

La Bastille, symbole de la tyrannie des rois, résumé des cruautés de l'ancien régime ! A ce nom, les souvenirs les plus odieux se réveillent, on sent un frisson de froid et d'horreur; mais aussitôt nos cœurs se redressent avec orgueil, nous nous rappelons l'héroïsme des vainqueurs de ce monument de barbarie, monstrueuse prison où étaient plongées, comme dans un tombeau, selon le bon plaisir royal, les victimes des haines, des vengeances des princes, de leurs favoris et de leurs maîtresses. Les lettres de cachet s'obtenaient facilement. Les registres de la Bastille prouvent que, dans l'espace de quarante-six ans, deux mille prisonniers entrèrent dans cette prison, et l'on sait qu'on y faisait de longs séjours. Vous connaissez la longue captivité de Latude : elle dura trente-cinq ans, et n'avait d'autre cause que la vengeance de la maîtresse de Louis XIV, Mme de Pompadour, et une espièglerie de jeune homme.

Il y avait aussi des donjons, de petites Bastilles, dans les provinces. Les intendants, leurs commis, signaient les lettres de cachet. Un auteur prétend que, sous Louis XV, on en distribua 150.000, et 14.000 sous Louis XVI. — On les vendait, on en faisait un infâme trafic. — La liberté individuelle n'existait plus.

Régime antisocial, qu'on avait l'insolence de justifier en le comparant hypocritement au régime paternel. Le roi était, disait-on, le père de ses sujets ; il devait les châtier comme ils le méritaient. C'était la théorie patriarcale de la Bible, exposée par Bossuet et adoptée par l'école catholique.

Ainsi, la liberté des citoyens, des sujets, selon l'expression injurieuse de ce temps-là, était à la merci des Cours.

La Bastille était une ancienne forteresse construite au XIVe siècle. Elle était formée de huit tours de 140 pieds de haut, reliées par des murs d'une épaisseur de 30 à 40 pieds à la base. Pour pénétrer dans l'intérieur, il fallait franchir deux ponts-levis. Le premier conduisait à la cour du gouverneur et le second à la cour des prisonniers, où se dressaient les hautes tours qui en faisaient une sorte de puits ou de tombeau où l'air et le jour pénétraient parcimonieusement. C'est dans cet étroit espace que les prisonniers, quand ils en avaient la permission, venaient, l'un après l'autre, se promener. Ils avaient l'ordre de s'enfuir, de se réfugier dans une petite cachette, si quelque serviteur de la prison venait à traverser cette cour, de telle sorte, comme le raconte Linguet, que ces moments accordés pour la promenade se réduisaient quelquefois à quelques minutes. Les prisonniers devaient rester inconnus. L'ombre la plus épaisse les enveloppait. Le mystère augmentait la terreur et faisait naître mille suppositions sinistres. Tout dans cette prison respirait l'effroi. Partout l'image des supplices, le témoignage de la servitude. Dans cette cour pendaient les crampons de fer qui avaient servi de support à l'échafaud de Biron. L'impression de la douleur était présente jusque dans la prière. On avait placé dans la chapelle le tableau de *Saint Pierre aux liens*.

Les chambres ne recevaient qu'une faible lumière à

travers un soupirail pratiqué dans l'épaisseur des murs, et fermé par trois grilles à barreaux de fer croisés. Ce n'était là encore que le purgatoire : au-dessous se trouvait l'enfer, c'est-à-dire les affreux cachots établis à dix-neuf pieds au-dessous du niveau de la cour, et dont la structure, cruellement ingénieuse, ne laissait pas un instant de repos aux infortunés prisonniers.

La vie dans cette prison était une agonie. Ce qui accable le plus le prisonnier, ce qui l'énerve après l'avoir irrité, c'est d'ignorer combien de temps durera sa captivité. La résignation, quand on connaît le terme de la détention, est possible, mais l'incertitude de son retour à la lumière est un supplice renouvelé à chaque instant.

Le silence de la tombe régnait dans ces lieux de désolation, et le moindre bruit qui le troublait causait des émotions. On croyait entendre les gémissements que la torture arrachait aux victimes. On s'imaginait qu'on apprêtait un supplice ou qu'on enlevait un trépassé pour le porter mystérieusement au cimetière Saint-Paul, qui ne gardait ni son nom ni ses initiales, car, selon l'énergique expression de Linguet, « on se vengeait sur le corps de la fuite de l'âme ».

Quand on était séquestré dans cet asile impénétrable aux bruits du dehors, on se sentait à la merci de ses gardiens ; tout était à craindre, même le poison. Quelle plainte aurait pu traverser ces tours ? A quelle protection de la justice pouvait-on faire appel ?

Les rigueurs des geôliers n'avaient d'autre mesure que leur sensibilité. Vous pensez bien que, pour remplir ces fonctions, on ne choisissait pas des cœurs tendres.

Crébillon avait obtenu, comme une faveur, la permission d'élever un gros rat qui l'avait d'abord effrayé, et dont il faisait son compagnon, son commensal. Pélisson

ne fut pas aussi heureux. Tout le monde connaît l'histoire de son araignée qu'il avait apprivoisée, avec laquelle il vivait. Son geôlier lui enleva cette distraction ; il écrasa l'araignée sous ses yeux. Delille a flétri dans des vers touchants l'insensibilité de ce gardien.

« L'insecte, dit-il, était sensible, et l'homme fut barbare. »

Cette prison était destinée, à l'origine, aux prisonniers d'État. Bientôt après ce furent les vengeances particulières qui le peuplèrent. Louis XI y fit souffrir ses victimes comme à Plessis-lez-Tours. Richelieu y envoyait tous ceux qui ne se courbaient pas devant son pouvoir, ou osaient le braver. Sous Louis XIV, la Bastille reçut des prisonniers que ni leur naissance ni l'éclat de leurs noms ne purent protéger. Le grand Condé dut courber sa tête chargée de lauriers sous les guichets de la Bastille. On sait que Louis XIV y fit enfermer et mourir l'homme au masque de fer, cette énigme que les historiens n'ont pu encore pénétrer.

La Bastille devenait de plus en plus un objet d'exécration et de terreur. On sentait planer dans l'air une autorité ombrageuse, invisible, qui menaçait tout le monde. Cette image opprimait les cœurs, enchaînait les langues. On passait vite devant cette hideuse prison, on n'osait pas lever les yeux sur ses tours. On croyait entendre des soupirs, des gémissements.

Le peuple, pour qui cette prison patricienne n'était pas faite (on l'envoyait à Bicêtre), frémissait, il se contenait, mais il amassait dans son âme des trésors de colère.

Cependant, les lumières avaient commencé à se répandre avec les écrits de Voltaire, des encyclopédistes et de Rousseau. Un idéal de justice apparaissait à l'horizon. Les États généraux venaient de braver les ordres du roi et de se constituer en Assemblée nationale.

L'orage gronda autour de la Bastille. Ses murs, ses hautes tours chancelaient sous les coups portés aux abus par les écrivains de ce siècle.

On hésitait à l'attaquer. Cette idée devait paraître, en effet, une folie aux gens prudents et sages, cette forteresse ne pouvant être forcée qu'après un siége régulier. On savait que le gouverneur avait pris ses précautions : les canons étaient tournés vers la ville ; il avait fait monter dans les tours des amas de pierres pour en écraser les assaillants. Il y avait deux ponts-levis à franchir avant d'arriver dans le cœur de la place. Le gouverneur pouvait donc faire un affreux carnage du peuple avec sa petite garnison, très-suffisante, d'ailleurs, composée de Suisses et d'invalides. Ils pouvaient tirer, sans s'exposer, derrière les murs, à travers les meurtrières.

Mais le peuple ne calcule pas, quand la foi le possède et le transporte. S'il attendait toujours le moment opportun, selon les sages, il n'y aurait jamais de révolutions. L'injustice serait éternelle.

Dans la nuit du 13 au 14, il eut une vision effrayante et un mouvement sublime. Le passé lui apparut, lui montrant les victimes de la tyrannie ; leurs gémissements traversèrent les siècles et l'émurent jusque dans ses entrailles. Il plongea un long regard dans cet enfer de la Bastille, il en eut horreur, il jura de venger les générations passées et de sauver les générations de l'avenir. Il se crut le légataire, l'héritier de ces martyrs.

Il se leva le matin, résolu à mourir, s'il le fallait, pour prendre la Bastille. Il poussa un cri qui retentit aussitôt dans les rues de Paris et rallia les citoyens de toutes les classes, de toutes les conditions : *A la Bastille ! à la Bastille !*

Il n'avait pourtant ni armes ni poudre : — il alla en prendre de vive force à l'Hôtel de Ville et aux Invalides. Une foule immense investit la forteresse. Elle somma le

gouverneur de livrer la place. Sur son refus, l'attaque commença. Je ne vous redirai pas les détails (vous les avez lus dans toutes les histoires) de cette lutte de héros avançant toujours à travers la mitraille qui les décime jusqu'au second pont-levis, où ils reçoivent une nouvelle décharge de mousqueterie.

Le gouverneur se trouble devant ce spectacle des masses innombrables se ruant contre des pierres et courant à la mort avec une intrépidité sans exemple. Il hésite, il se sent presque abandonné de ses invalides. Les Suisses lui restent, ils peuvent suffire aux nécessités de la défense derrière ces remparts. Mais il comprend que c'est le flot d'une immense révolution qui monte et qui finira par l'engloutir. Il a alors l'idée de se tuer et de mettre le feu aux poudres. Il prend une mèche allumée, il va faire sauter la Bastille et la moitié de Paris, quand deux sous-officiers français croisent leurs baïonnettes sur sa poitrine et le forcent à reculer. Il se sentit vaincu, il remit les clefs de la Bastille. On les porta à la reine, qui refusa de les recevoir.

La Bastille prise, les vainqueurs courent aux cachots délivrer les prisonniers. Deux étaient devenus fous.

Le nombre des prisonniers avait diminué depuis quelque temps. L'opinion commençait à exercer son empire. Les couvents eux-mêmes, si riches, ne trouvaient plus à se recruter. La révolution était faite dans les esprits.

Ainsi tomba cette célèbre Bastille, qui avait été la prison des gens de qualité et surtout des écrivains libres-penseurs, philosophes, protestants, catholiques, jansénistes. Ainsi fut brisé cet instrument d'oppression. Ainsi fut lavée par le sang du peuple cette honte de la civilisation française. On la démolit et on écrivit sur les ruines : « Ici on danse. »

La Bastille était connue et exécrée en Europe. Quand

on apprit la nouvelle de sa destruction, on pleura de joie à l'étranger comme en France. A Londres, à Paris, on représenta cet événement sur les théâtres. Le grand poëte italien Alfieri chanta dans une ode cette glorieuse action du peuple. La mode s'en mêla; les femmes portèrent au cou, comme Mme de Genlis, des médaillons faits avec des pierres polies de la Bastille.

Souvenir immortel de cette journée, soyez béni, car vous avez été celui de la délivrance, de l'affranchissement de nos pères. Vainqueurs de la Bastille, vous êtes plus grands que les trois cents Spartiates des Thermopyles, car vous avez refoulé avec vos poitrines, avec vos bras, la barbarie des rois armée depuis des siècles. Vous avez ôté la pierre du sépulcre, et la France, ressuscitée, en est sortie meurtrie, mais glorieuse, pour parcourir sa nouvelle carrière.

C'en est fait désormais des fictions, des illusions qui protégeaient les trônes. Le peuple connaît maintenant sa force. Il s'est mesuré avec le colosse royal aux pieds d'argile. Il ne tardera pas à abattre l'idole. La victoire de la Bastille a été la révélation de sa puissance et de son unité.

Honneur aussi et reconnaissance aux hommes de génie : aux libres-penseurs, à Voltaire, à Rousseau, à Diderot, qui ont préparé cette renaissance! La France, régénérée, est l'œuvre du XVIIIe siècle, œuvre poursuivie avec un dévouement, une intrépidité admirables. Sans doute, les causes de la Révolution remontent plus haut. L'œuf était pondu depuis Rabelais, mais il fallait le faire éclore : c'est ce que fit le dernier siècle.

La mission de ces démolisseurs du passé, de ces ouvriers de la cité nouvelle, était trop étendue pour qu'elle pût être embrassée par un seul homme, quel que fût son génie. Le travail fut divisé.

A Voltaire, aux encyclopédistes, *d'écraser l'infâme*, de

détruire la superstition pour faire régner la tolérance avec la liberté de penser.

A Rousseau d'attaquer, de nier le droit royal et d'affirmer la souveraineté du peuple et de l'égalité; à lui de jeter ce cri : L'homme est né libre et partout il est dans les fers ! Rousseau est le père du suffrage universel, l'organisateur héroïque de la République démocratique.

De même que les voies suivies par ces deux écrivains sont différentes, quoique conduisant au même but, il y a une différence essentielle dans l'esprit de ces deux grands écrivains.

Voltaire ne voulait supprimer ni les rois ni les aristocraties. Il aspirait seulement à les corriger, à les réformer, mais avec la pensée de les employer encore; il croyait à la nécessité des classes dirigeantes, il a laissé des héritiers, vous les connaissez.

Rousseau, au contraire, regardait comme impossible et insuffisante cette réforme, il renversait ces institutions pour faire table rase et édifier sur un sol nouveau le gouvernement de la volonté générale, la République, qu'il faisait dériver, avec une logique inflexible, de la raison et de la justice universelle.

Son *Contrat social* n'est pas une utopie comme celles de Thomas Morus et de Campanella. Rousseau écrivait ses théories dans une vue de réelle application : il pressentait la Révolution. En 1760, il fit retentir cette prophétie : « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. » Il ne se trompait pas, ses livres devinrent la bible de la Révolution.

Rousseau était l'homme du peuple. Il avait souffert. Il voulut rester pauvre, pour conserver son indépendance et sa fierté dans une société sceptique, épicurienne, dont les vices lui inspiraient un invincible éloignement.

Révolutionnaire politique, il a détruit, mais il a édifié.

La Révolution a trouvé son organisation dans le *Contrat social*.

Il comprenait qu'il fallait réformer l'homme, en même temps qu'on réformait l'État. De là son livre sur l'éducation, l'*Émile*. De là aussi son paradoxe de retour à l'état sauvage qui lui permit de faire impunément la satire des mœurs corrompues de son temps.

De quels services l'humanité ne lui est-elle pas redevable !

Il rendit à la femme son rang, sa dignité dans la famille et dans la société, il la releva après sa chute, il honora la fidélité conjugale, que les hautes classes regardaient comme une vertu ridicule, comme un écart de la mode régnante.

Nous serions des enfants ingrats si nous ne lui pardonnions pas quelques erreurs de plume ou de conduite. Que ses détracteurs aient le courage d'écrire leurs confessions avec la même sincérité, et alors seulement ils auront le droit de lui jeter la pierre.

Je m'arrête, parce que je ne voudrais pas toucher au sujet qui appartient à l'illustre historien de la Révolution française, et qu'il va traiter avec cette magie de style et cette hauteur de vues qui élèvent le disciple à la hauteur de son maître, Jean-Jacques Rousseau.

« Après ce discours, qui est couvert d'applaudissements, l'orchestre, supérieurement bien dirigé par M. de Sivry, joue avec beaucoup de goût et de méthode divers fragments du *Devin du Village*, opéra que Jean-Jacques Rousseau composa en 1752.

« Cette musique, parfois vive et légère, souvent touchante et naïve, toujours mélodieuse, charme tout le monde.

« Après l'ouverture, M. Taskin, du Théâtre-Lyrique,

avec son beau talent, a chanté l'air du *Devin*, et Mme A. Luigini, du même théâtre, a modulé, avec une grâce parfaite, l'air de Collette. Ensuite, les deux artistes ont chanté ensemble un duo du même opéra, aux applaudissements sympathiques des assistants.

« Louis Blanc se lève à son tour. Il va prononcer l'un des discours les plus éloquents, les plus admirables que nous ayons jamais entendus. C'est une page d'histoire. Et quelle page! Jamais orateur ne parla un langage plus élevé. On connaît la diction si pure du célèbre auteur de l'*Histoire de la Révolution*. Il s'anime peu à peu et a, par instants, de ces élans oratoires qui pénètrent et transportent. Après la causerie charmante et l'anecdote satirique, des accents superbes d'indignation contre le despotisme, ou touchants d'émotion quand il parle de cette République à laquelle il a consacré toute sa vie.

« Voici ce discours:

Mes chers concitoyens,

Jean-Jacques Rousseau représente le peuple, a dit mon illustre ami Victor Hugo. Il a dit vrai. C'est bien le peuple, en effet, que dans le XVIIIe siècle Jean-Jacques Rousseau a représenté.

Il l'a représenté, non-seulement par ses écrits, mais par ses souffrances. Comme les hommes du peuple, il a demandé au travail de ses mains le pouvoir de vivre. Comme eux, il a eu à s'inquiéter de son lendemain. Comme eux, il a été quelquefois en peine de sa nourri-

ture et de son gîte. Et même, il a représenté ceux qui, poussés et tombés dans le gouffre de la pauvreté, en touchent le fond. De quelle humble condition n'a-t-il pas connu les humiliations et les amertumes? Car il a été un vagabond, cet esprit supérieur; car il a été presque un mendiant, ce grand homme; et il est telle période de sa vie qui fait partie de la poignante histoire des misérables.

Aussi, combien peu il fallut pour l'émouvoir à jamais en faveur de ceux qui souffrent!

Un jour, épuisé de fatigue, il entre chez un paysan. Il a faim. Il a soif. Le paysan, que tourmente la crainte des collecteurs et des commis, n'apporte d'abord que du lait et du pain d'orge. Cependant, rassuré peu à peu par la physionomie du voyageur, il se hasarde à ouvrir une petite trappe, descend et revient avec un bon pain de pur froment, une bouteille de vin et un jambon. Il cachait son vin, à cause de l'impôt des aides; il cachait son pain, à cause de l'impôt de la taille, et il aurait été perdu, si l'on eût pu se douter qu'il ne mourait pas de faim.

Cette révélation soudaine fit sur Rousseau une impression qui ne s'effaça plus. « Là, dit-il, fut le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. »

A partir de ce moment, sa voie fut tracée.

Déplorable jouet d'une destinée qui, depuis l'enfance jusqu'aux extrêmes limites de l'âge mûr, le traîna, saignant, à travers toutes les épreuves de la vie; tour à tour clerc de greffier, apprenti graveur, travailleur ambulant, laquais, musicien, précepteur, secrétaire d'ambassade, commis, caissier, copiste de musique, il n'avait pas moins de trente-sept ans, lorsque le démon de son génie s'empara de lui.

Quelle route allait-il prendre?

Il avait à se décider entre deux doctrines, — qui ne sont pas encore conciliées, mais qui le seront un jour, — l'une fondée sur le droit individuel, l'autre sur le devoir social; l'une, donnant le beau nom de liberté à la souveraineté du *moi;* l'autre, disant aux hommes : Partout où l'égalité et la fraternité ne sont pas, la liberté n'est que la loi du plus fort.

Que la première de ces deux doctrines ait été, au XVIIIe siècle, celle de la bourgeoisie, cela devait être. La bourgeoisie avait l'instruction, qui manquait, en général, aux nobles, et les instruments de travail, qui manquaient aux prolétaires. Elle avait tout ce qui dispense de la nécessité de l'association et rend l'homme capable de se suffire. Il était donc naturel qu'elle songeât seulement à déblayer la route ouverte devant elle, et qu'elle se bornât à vouloir :

La liberté de l'esprit, contre les prêtres;

La liberté politique, contre les rois;

La liberté d'industrie, contre les monopoleurs.

C'est ce que demandèrent et conquirent pour elle Voltaire, Montesquieu, Turgot, tous les encyclopédistes.

Mais ne fallait-il rien de plus à ceux qui, pauvres et ignorants, ne pouvaient avoir de force que par l'union, et pour qui la liberté dans l'isolement, c'était la mort?

A ceux-là il fallait, pour qu'à leur égard la liberté ne fût pas un despotisme hypocrite, l'égalité, qui est le lien des intérêts, et la fraternité, qui est le lien des cœurs.

Eh bien, ce fut la cause de ceux-là, la cause des damnés de la terre que Jean-Jacques Rousseau épousa avec une puissance d'émotion prodigieuse et servit avec un genre d'éloquence inconnu à son siècle.

On sait par quelle sortie contre les sciences et les arts il débuta dans la carrière littéraire. De son premier discours, on ne dira jamais rien de mieux que ce passage d'une lettre de Voltaire à Rousseau, datée du 30 août 1755 : « Les lettres nourrissent l'âme, elles la rectifient, elles la consolent et elles vous servent, monsieur, dans ce que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire. »

Il est certain que la thèse soutenue par Rousseau dans ce discours est absolument inadmissible, pour peu qu'on y voie autre chose qu'une forme paradoxale donnée à la censure de la civilisation fausse et corrompue qui l'entourait. Mais s'il affrontait, sur le trône de l'opinion, d'où elle dictait ses lois, l'intelligence elle-même, c'était pour lui demander compte de la manière dont elle avait jusqu'alors exercé son empire. Dans l'aristocratie de l'intelligence, il dénonçait, selon ses propres expressions, « l'inégalité introduite parmi les hommes par la distinction des talents et l'avilissement des vertus. » A la manière d'Alceste, il exagérait, par excès d'indignation et pour frapper fort.

Il redoubla, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Là aussi il s'armait du paradoxe comme d'une massue contre les vices de son temps. Lorsqu'il faisait contraster avec le raffinement des sociétés modernes et les mille formes de leur esclavage l'existence grossière mais indépendante de l'homme des bois, croit-on sérieusement que ce fût pour ramener l'homme à la sauvagerie? Non, non : c'était pour montrer à la société d'alors combien elle se trouvait éloignée de son but, c'était pour l'accuser d'avoir substitué une inégalité de convention à cette inégalité naturelle, dont elle devait, sinon faire disparaître, au moins adoucir les aspérités.

Immense fut la sensation produite par ces anathèmes

inattendus, et on le comprendra si l'on se rappelle ce qu'était, en France, la société au XVIIIe siècle.

Un roi était considéré et se considérait comme un être d'une espèce à part. Lors de la dernière maladie de Louis XV, le médecin Lorry, ayant employé dans ses prescriptions le mot : *Il faut*, le monarque fut indigné et on l'entendit murmurer d'une voix mourante : « Comment! il faut ! il faut ! » La mort elle-même ne lui semblait pas avoir droit de commandement sur lui !

C'est un fait avéré, dit Chamfort, que Madame, fille du roi, jasant avec une de ses bonnes, et lui ayant pris la main, s'avisa de compter les doigts, et s'écria tout étonnée : « Comme c'est singulier! Vous avez cinq doigts? autant que moi? » Voilà dans quelles idées on élevait princes et princesses.

Quant à la noblesse, il va sans dire qu'elle avait l'insolence de son rôle. Quel rôle? il a été parfaitement caractérisé par Chamfort : « La noblesse est un intermédiaire entre le peuple et le roi, comme le chien de chasse entre le lièvre et le chasseur. »

Et il était partout, ce sentiment d'inégalité dont je parle. Pas plus que la noblesse, la bourgeoisie n'y était étrangère; et, chez elle, il se trahissait jusque dans la diversité des nuances du costume. Au fond de sa boutique, le marchand trônait en souverain sur une forme qui dominait les autres siéges, la tête ornée du genre de perruque qui indiquait son rang dans la hiérarchie des Jurandes. Le tailleur devait se contenter d'une perruque terminée par une seule boucle, l'orfévre s'en permettait deux, l'apothicaire s'enorgueillissait d'en avoir trois, et le maître perruquier était condamné à deux simples tours.

Encore si l'inégalité ne s'était affirmée que par des distinctions frivoles! Mais où elle se faisait cruellement sentir, c'était dans la répartition des biens et des maux.

En haut, plaisirs sans frein; en bas, misère sans bornes.

Pendant que les privilégiés, nobles ou prêtres, possédaient la moitié du royaume, dévoré par eux, un million deux cent mille mendiants promenaient d'un bout à l'autre du pays leurs ulcères et leurs guenilles. Ils avaient commencé par faire horreur, ils finirent par faire peur. Dans l'année 1767, on en arrêta cinquante mille!

Les comptes de la maison du roi constatent que la dépense pour la table royale s'élevait à près de 4 millions, ce qui ferait le double aujourd'hui. Or, il résulte d'un arrêt du conseil du roi, rendu en 1700 contre le fermier général Templier, qu'en Bourgogne, le peuple était réduit, pour se nourrir, à manger..... oui, à manger de l'herbe.

A la Cour, on consacrait deux cent mille livres à la nourriture des chevaux dans le temps où des médecins envoyés à Montargis pour y observer une épidémie, déclaraient que toute la contrée était malade d'inanition et ne pouvait être guérie que par une distribution de bouillon et de pain. On faisait vivre à grands frais les animaux; on laissait mourir les hommes!

Et c'était au milieu d'une société ainsi faite, que Rousseau lançait son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, ce discours formidable qui se terminait ainsi:

« Il est contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. »

La lettre de Rousseau à d'Alembert lui fut inspirée par cette grande passion de l'égalité qui embrasait son âme. Ici encore, l'attaque portait beaucoup moins sur les spectacles pris en eux-mêmes que sur l'abus qui en faisait.

à cette époque, des plaisirs à peu près exclusivement destinés à amuser les loisirs des grands.

« Ne faut-il donc aucun spectacle? écrit Rousseau, Au contraire, il en faut beaucoup; c'est dans les républiques qu'ils sont nés, c'est dans les républiques qu'on les voit briller avec un véritable air de fête. »

Parlant des spectacles qui ne présentaient qu'affligeantes images de la servitude et de l'inégalité, il s'écriait :

« Peuples heureux, ce ne sont point là vos fêtes, c'est en plein air qu'il faut vous rassembler. Donnez les spectateurs en spectacle, faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. »

Ainsi, Jean-Jacques Rousseau prévoyait et prédisait le moment où la salle de spectacle par excellence serait la place publique. Qu'on prenne sa lettre sur les spectacles, on y trouvera, dressé il y a juste cent vingt ans, le programme de notre fête du 1er mai, cette fête si spontanée, si véritablement nationale, où les spectateurs ont été le spectacle.

Rousseau ne devait point s'arrêter là; car il appartenait à la classe des esprits non-seulement critiques, mais créateurs, et il ne ressemblait pas aux gens qui, suivant le mot d'un ancien, savent moucher la lampe et n'y mettent jamais d'huile. Vous devinez que je vais parler du « *Contrat social.* »

Grand événement que ce livre! C'était la première fois, dans le monde, que le problème social était posé en ces termes : « Trouver une forme d'association qui défende et protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. »

Ce problème, Rousseau s'étudiait à le résoudre par la supposition d'un contrat social dont les clauses, sans avoir jamais été énoncées, lui paraissaient résulter de la nature même de l'acte et qu'il résumait en ces termes : « Chacun de nous met sa personne et toute sa puissance sous la suprême loi de la volonté générale, et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. »

Dans ce système, plus de chefs d'Etat inamovibles, plus d'aristocraties héréditaires, plus de gouvernants maîtres des gouvernés ; la souveraineté, proclamée inaliénable, indestructible, inviolable, appartenait au corps social tout entier. Qui était le souverain ? La nation. Qu'étaient les lois ? La déclaration de sa volonté. Qu'étaient les fonctionnaires, grands ou petits ? Ses serviteurs. Jamais conception ne fut plus profondément démocratique.

Par malheur, Rousseau tomba dans une exagération dangereuse, en affirmant que la volonté du plus grand nombre doit *toujours* obliger tous les autres.

Quoi ! toujours ? Même si elle ordonnait une évidente injustice ? même si elle attentait aux droits de la conscience ?

Oh ! sans doute Rousseau ne l'entendait pas ainsi. Il partait de ce point de vue que le corps ne peut pas vouloir nuire à tous ses membres, ce qui est vrai. Mais le plus grand nombre n'est pas le corps, il n'en est qu'une partie. L'universalité, disait Rousseau, ne peut pas être injuste, parce qu'on ne l'est pas envers soi-même. C'est encore vrai. Mais la pluralité n'est pas l'universalité. Pour qu'il n'y eût rien, absolument rien à excepter de ce qu'on abandonne au pouvoir du souverain, il faudrait que le souverain fût nou pas une portion plus ou moins grande du peuple, mais *tout* le peuple. Pour que la souveraineté fût investie de ce droit *absolu* que Rousseau semble lui

conférer, il faudrait qu'elle consistât dans l'unanimité des suffrages, unanimité impossible à réaliser; car la souveraineté du plus grand nombre, qui est la plus légitime des puissances, n'est telle qu'à la condition de ne pas étouffer l'individu ; et la tyrannie qui, dans l'état sauvage, s'exerce sous la forme d'un coup de massue, ne serait pas plus acceptable pour s'exercer sous la forme d'un chiffre.

O Maître, vous m'avez appris que l'obligation d'obéir à la volonté générale dérive d'une convention nécessaire-essentiellement protectrice de la liberté, et hors de laquelle il n'y a plus que le gouvernement de la force. Je lui obéirai donc, à cette volonté générale; je la respecterai. Mais vous m'avez appris aussi que le bien est indé, pendant des conventions humaines, et j'ai puisé dans vos immortels écrits, avec la soif de la vérité, avec la passion de la justice, l'inébranlable résolution de ne jamais fermer les yeux à l'évidence, cette lumière de l'esprit, de ne jamais livrer ma conscience, cette lumière du cœur. Si donc il arrivait que le despotisme, quel que fût son visage ou son masque, m'ordonnât d'éteindre en moi ces deux flambeaux, sous peine de mourir, j'en jure par vous, Maître, à la honte de céder je préférerais la mort.

Cette admirable prosopopée, pour parler le style classique, soulève un enthousiasme inouï. Pendant plusieurs minutes, toute l'assistance, debout, acclame l'orateur ; les applaudissements éclatent et redoublent comme le fracas du tonnerre, et les cris de : Vive Louis Blanc ! vive la République ! se mêlent aux bravos. C'est un instant d'émotion indescriptible.

Non, le Contrat social n'est pas une conception inattaquable, mais en sacrant le peuple souverain, en mettant

au jour un livre d'où sortit la déclaration des Droits de l'Homme, et qui fut comme l'Evangile de la Révolution française, Rousseau aurait fait assez pour sa gloire, n'eût-il fait que cela. Et il fit davantage ; de la même plume qui lui servit à défendre le peuple contre les rois, il défendit l'esprit humain contre les prêtres.

Rousseau croyait à l'immortalité de l'âme, comme Voltaire, qui avait commencé par en douter et qui finit par y croire ; mais, comme Voltaire, il avait horreur de la tyrannie sacerdotale.

Rousseau croyait en Dieu, comme Diderot y crut par moments, et Voltaire toujours ; mais il niait la nécessité de je ne sais quels intermédiaires sacrés entre la terre et le ciel.

N'est-ce pas Rousseau qui a dit : « Que d'hommes entre Dieu et moi ! »

N'est-ce pas lui qui écrivait à l'archevêque de Paris : « Est-il si simple, si naturel que Dieu ait été choisir Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau ? »

Et encore : « De tous les rois qu'a eus notre nation, le meilleur est le seul qui n'ait pas été élevé par un prêtre ? »

N'est-ce pas lui qui a poussé ce cri terrible : « Professeurs de mensonges, c'est pour abuser le peuple que vous feignez de l'instruire, et, semblables à ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre ? »

Quant à l'intolérance et au fanatisme, il ne resterait plus rien aujourd'hui de ces fléaux, si, pour en délivrer le monde, il eût suffi de la logique de Rousseau unie à la verve de Diderot et aux sarcasmes de Voltaire.

Voulez-vous savoir comment Rousseau s'exprime ?

« Les doctrines abominables sont celles qui font les fanatiques. » — « Quiconque damne ceux qui ne pensent pas comme lui, est l'ennemi du genre humain. » —

« Les missionnaires ne me semblent pas plus sages que les conquérants. »

Dans la *Nouvelle Héloïse*, Rousseau représente comme le type de toutes les vertus, lui qui n'était pas athée : le mari de la pieuse Julie, M. de Wolmar. Quelle leçon de tolérance aurait pu valoir celle-là ?

Et que n'a pas fait Rousseau pour déshonorer le fanatisme ? Rien de pareil aux accents de son indignation, lorsque, dans sa réponse au mandement de l'archevêque de Paris, il rappelle les Albigeois massacrés, la Saint-Barthélemy, les Dragonnades, Anne Dubourg pendu, les habitants de Mérindol et de Cabrières mis à mort, et Calas, l'innocent Calas, expirant sur la roue, après avoir été torturé par le bourreau.

Pratiques superstitieuses, dogmes inintelligibles, inventions mystiques, rien de ce qui offense le bon sens n'échappa aux coups de ce redoutable logicien.

Ah ! ils ne se trompaient pas d'adversaires, les dévots du Parlement de Paris, lorsque, accusant l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard* d'avoir voulu « détruire la certitude des miracles, l'infaillibilité de la révélation et l'autorité de l'Eglise », ils condamnaient son livre sur l'éducation à être brûlé par la main du bourreau ; et il était bien naturel que l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, s'attaquât à Jean-Jacques, comme l'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, s'est de nos jours attaqué à Victor Hugo.

On le voit : comme Voltaire, comme Diderot, comme d'Alembert, comme tous les encyclopédistes, Rousseau combattit, dans le XVIIIe siècle, le grand combat de la raison.

Mais la raison a des bornes. Il est des régions éternellement obscures à l'entrée desquelles sa lumière vacille ou s'éteint.

Qu'est-ce que l'homme ?

Est-il un être simple ou composé ?

Le je ne sais quoi qui, dans nous, compare et juge les impressions du dehors, est-il ou non distinct de la matière ?

D'où vient l'Univers ? — A-t-il commencé ?

Le monde est-il un animal immense qui se meut de lui-même, ou bien les planètes ont-elles été lancées par une invisible main sur la tangente de leurs orbites ?

Rousseau hésite devant ces problèmes.

Il ne croit pas les pouvoir résoudre par la seule raison, et c'est par le sentiment qu'il arrive à admettre en métaphysique le peu qu'il admet. « Je n'en sais rien, mais je le sens », telle est la déclaration, cent fois répétée, qu'il place dans la bouche du Vicaire Savoyard. Il ne se lasse pas d'appeler le sentiment au secours de la raison, partout où la raison, abandonnée à elle-même, lui paraît insuffisante ou impuissante. Descartes avait dit : Je pense, donc je suis ; la philosophie de Rousseau revient presque à dire : Je sens, donc je suis. Et voilà ce qui lui assigne une place à part dans l'histoire du mouvement philosophique de ce grand XVIIIe siècle.

Mais la différence est considérable entre la philosophie du sentiment et celle des sensations. Par le sentiment, l'homme est actif ; par la sensation, il est passif. Par le sentiment, il est porté à se répandre au dehors et à se prodiguer ; par la sensation, au contraire, il ramène tout à lui. La doctrine des sensations est essentiellement celle de l'individualisme, et c'est celle qui prévalut au XVIIIe siècle. Rousseau pouvait-il l'adopter, lui, l'apôtre du droit social ?

Aurait-il été lui-même, si, avec Condillac, il n'avait vu dans l'homme qu'une statue organisée qui, par une série d'impressions reçues de la nature environnante, s'éveille graduellement à la vie ; si, avec Helvétius, il avait admis que nos idées et nos jugements sont de simples

sensations, que nos passions ont pour unique source la sensibilité physique, nos actes pour mobile unique, l'intérêt personnel ?

Et maintenant, demanderez-vous pourquoi l'existence de Rousseau fut si troublée, pourquoi, dans ses dernières années, il se crut poursuivi par la haine du genre humain; et comment il fut conduit à laisser tomber de sa plume découragée cette ligne déchirante : « Me voici seul sur la terre »; et comment on a pu mettre en doute un instant s'il ne s'était pas délivré de ses maux par un suicide, lui qui avait écrit contre le suicide des pages d'une incomparable beauté ?

La vérité est que cet homme extraordinaire, qui était si malheureux et qui mourut désespéré, semblait fait pour toutes les joies que donnent le goût des plaisirs tranquilles, le culte de la nature et l'amitié.

Et d'abord, ce qui, plus que toute autre chose, pouvait servir à charmer sa vie, ce fut la musique; elle le passionnait, et il eut raison de choisir pour cachet une lyre. Son *Devin du Village*, joué deux ans après la publication de son *Discours sur les sciences et les arts*, fit l'effet d'une tendre mélodie succédant à un coup de tonnerre. Elle contenait donc de bien étranges secrets, cette âme d'où sortaient, après des accents si mâles, des accents si doux ? Jean-Jacques assistait à la première représentation. Voici comment il rend compte de l'impression ressentie : « J'entendais autour de moi un chuchotement de femmes qui me semblaient belles comme des anges et qui s'entredisaient à demi-voix : Cela est ravissant, il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes, et je ne pus les contenir au premier duo, en remarquant que je n'étais pas seul à pleurer. »

Autre source de pures jouissances que Rousseau por-

tait en lui : le sentiment de la nature. La nature ! qui l'aima plus profondément et sut mieux la peindre? Comment penser à Jean-Jacques sans le voir monter avec Mme de Warens aux Charmettes et s'arrêter ravi devant une pervenche ; sans être transporté, en esprit, au haut de la colline sur laquelle, par un beau jour d'été, aux rayons du soleil levant, au centre d'un délicieux paysage, le Vicaire Savoyard fit sa profession de foi ; sans entendre le rossignol qui vint saluer, à la fenêtre de l'Ermitage, la nuit même de son arrivée, l'hôte de Mme d'Epinay ; sans le suivre dans ce bosquet d'Eaubonne, où, sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, il osa dire enfin à Mme d'Houdetot l'amour sans espoir qui l'agitait?

Sainte-Beuve a eu raison d'appeler *divines* les pages où Rousseau décrit son séjour à l'île Saint-Pierre. Oh ! avec quelle émotion l'auteur des *Rêveries* peint les extases que lui causaient la voix des torrents mêlée au cri des aigles, et ses explorations de botaniste, et ses promenades paresseuses sur le lac de Bienne, et ses allées et venues au milieu des marseaux, des bourdaines, des persicaires ! Comme il s'attendrit au souvenir de cette petite chambre qu'il emplissait de fleurs et où son bonheur était de n'avoir pas d'écritoire !

Or, notez bien que, dans cette âme ouverte aux mélancoliques délices de la contemplation, il y avait place pour la gaieté. Rousseau, chose à remarquer, était né rieur. On s'en apercevrait, s'il ne l'avait dit lui-même, à la manière si charmante et si comique dont il se moque du pauvre Jean-Jacques, en racontant dans les *Confessions* les déconvenues musicales de sa jeunesse et son enthousiasme d'alors pour le fameux Venture.

J'ai parlé de l'amitié : jamais homme ne fut plus capable que Rousseau d'en savourer les douceurs. C'est en pensant à Mme d'Houdetot et à Diderot qu'il a écrit :

« L'amour et l'amitié sont les deux idoles de mon cœur. » On sait quelle trace enflammée Mme d'Houdetot laissa dans sa mémoire et qu'il fut inconsolable de l'amitié de Diderot perdue. Il mérita même, à l'époque de sa maladie mentale, que le vénérable Georges Keith, maréchal d'Ecosse, lui adressât une lettre qui portait cette suscription caractéristique et touchante : « *A mon fils Jean-Jacques, le bon enfant.* »

Mais alors vient la question, la tragique question : Pourquoi fut-il si malheureux et eut-il tant d'ennemis ? Pourquoi ? Parce que, selon la très-juste remarque de M. Jules Levallois, on n'essaie pas impunément de renouveler une société, d'ébranler un monde. Pourquoi ? Parce que l'idéal de Rousseau n'était pas celui de ses contemporains ; parce qu'il fut, dans son siècle, le représentant d'un siècle à venir ; parce qu'en prenant, avec la résolution d'y rester fidèle à tout prix, cette noble mais redoutable devise : *consacrer sa vie à la vérité, vitam impendere vero*, il dut avoir le sort de tous les précurseurs, qui est d'être martyrs de leur propre génie.

Non que Rousseau ait été entièrement méconnu par son siècle. Ses livres furent dévorés, grâce à la magie de son style. La curiosité, sinon l'admiration, poussa de hauts personnages à aller visiter dans son humble réduit le prodigieux écrivain qui copiait de la musique pour vivre. Le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg aspirèrent à l'honneur de le protéger..... Ils n'avaient pas entendu gronder au fond du *Contrat social* le bruit sourd de la Révolution !

Il faut dire aussi que parmi les hommes de lettres il s'en trouva que le génie de Rousseau jeta dans une sorte d'enivrement. Un jour, il est conduit par Dussaulx chez le célèbre auteur de la *Métromanie*, dont c'était la fête, et qui était alors presque aveugle. La nièce de Piron n'a

pas plutôt aperçu le visiteur attendu qu'elle pousse un grand cri : Le voilà ! le voilà !

— Qui donc, demande l'oncle, violemment ému, est-ce Jean-Jacques ?

— Oui, c'est lui.

A ces mots, Piron bondit sur son siége, cherche en tâtonnant la main de Rousseau, la saisit, la presse contre sa poitrine, et s'écrie :

« Mes vœux sont exaucés. La mort peut venir maintenant. »

Mais ce fut surtout le cœur des femmes que gagna l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Les noms de Mme de Verdelin, de Mme de La Tour-Franqueville resteront, dans la postérité, indissolublement unis à celui de Jean-Jacques, de ce Jean-Jacques qu'une femme de génie, George Sand, a, de nos jours, appelé l'immortel ami. Hélas ! elle manque à cette fête !

Rien de surprenant dans le succès de la *Nouvelle Héloïse* auprès des femmes ; elles y trouvaient, non pas seulement les luttes de l'amour illégitime, ses transports, ses déchirements, ses cuisants regrets retracés avec une éloquence de feu, mais encore les fautes de l'amante rachetées par les vertus et les remords de l'épouse, ce qui fait la faiblesse de la femme disparaissant devant ce qui constitue sa grandeur, et l'innocence, après avoir péri dans le délire de la passion, ressuscitant dans la maternité.

Les malheurs de Rousseau ne furent pas sans compensation : furent-ils exclusivement son ouvrage ?

Imaginez un homme à la fois rude et affectueux, timide et fier, sincère contre tous et contre lui-même, un homme en qui l'erreur ne serait que l'exagération de la vérité en colère, la méfiance que de la tendresse effarouchée, la haine que de l'amour aigri. Eh bien, cet

homme, Molière, au XVII[e] siècle, l'avait appelé le Misanthrope; au XVIII[e] siècle, il s'appela Jean-Jacques Rousseau.

Or, qu'on se rappelle ce qu'il y eut de très-réel dans les maux dont l'existence de Jean-Jacques Rousseau fut remplie, et l'on reconnaîtra que les soupçons et la mélancolie qui furent le tourment de sa vieillesse n'eurent pas leur unique source dans l'excès d'un orgueil ombrageux ou d'une sensibilité morbide. Sans parler ici de Thérèse, son indigne compagne, qui était là, toujours là, l'isolant pour le mieux dominer, excitant ou entretenant ses défiances, ne fut-il pas en butte à des inimitiés également implacables, quoique en sens contraire? Ce n'est pas assez qu'il soit censuré par la Sorbonne, dénoncé par l'archevêque de Paris et déclaré impie par le Parlement; qu'il soit décrété de prise de corps; que son livre d'*Émile* soit brûlé par la main du bourreau; qu'il soit chassé de France, chassé de Suisse, et que, poursuivi d'asile en asile par la haine des prêtres et des robins alliés aux prêtres, il coure risque de n'avoir pas une pierre où reposer sa tête: ceux-là même de qui il attendait secours, protection ou du moins tolérance, se liguent contre lui. Les habitués du salon d'Holbach se concertent pour le décrier. Irrités de n'avoir pu s'imposer à lui, les encyclopédistes le mettent au ban du monde littéraire. Duclos et Buffon, ses admirateurs, ne le défendent qu'à voix basse. Grimm, qui lui devait tout, lui enlève Diderot, dont l'amitié lui était plus chère que la vie. Enfin, Voltaire qu'il aurait aimé, si Voltaire l'avait voulu, Voltaire, dont il ne parla jamais qu'avec admiration, et pour la statue duquel il s'empressa de souscrire, Voltaire... je n'achève pas... qu'ils soient réconciliés par nous, ces deux grands hommes!

Et quelle destinée que celle de Rousseau, quand on la compare à celle du patriarche de Ferney, acclamé par la

foule, encensé par tous les littérateurs en renom, courtisé par les princes, adulé par les rois, régnant sur son siècle du fond d'une retraite enchantée, heureux jusqu'à la fin de sa longue carrière et assistant, à la veille de mourir, aux fêtes de son immortalité!

Ne nous étonnons pas de ce contraste: Voltaire était le grand homme dont le XVIIIe siècle avait besoin.

Ne nous en plaignons pas non plus. Il est juste que ceux qui ont l'intelligence de leur époque, qui en personnifient avec éclat les tendances et qui la conduisent soient, en la conduisant, portés par elle. Mais que ceux-là aient, du moins, leur part des hommages de la postérité, qui eurent la gloire de pressentir l'aurore de jours meilleurs et le courage d'en saluer d'avance la venue. Car, enfin, n'est-ce rien que de parler haut et ferme quand on a contre soi le mugissement de l'opinion; que de s'attaquer aux forts, par qui on est sûr d'être écrasé, au profit des faibles, qui ne vous comprennent pas et qui vous ignorent; que de marcher vers la justice, sans regarder si l'on est suivi, et de servir les hommes, même au bruit de leurs malédictions?

Rousseau commit des fautes, sans doute, et lamentables. Qu'ajouter au blâme dont il les a frappées dans le livre où il les dévoile, livre charmant et désolant où, par un effort de sincérité « qui n'eut jamais d'exemple et qui n'aura pas d'imitateurs », il a démontré d'une manière si saisissante la vérité de ce mot de Pascal : « Si l'homme se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante »?

Mais convenons que ses détracteurs contemporains eurent beau jeu pour l'attaquer: l'arme dont ils se servirent contre lui, il l'avait forgée pour eux.

Si, du moins, ils n'avaient pas grossi de tant d'injustes reproches la liste des justes reproches qui lui peuvent être adressés!

Mais voyez jusqu'où va l'art de dénaturer les choses.

Lorsque Rousseau revint d'Angleterre en France, comme il passait par Amiens, il lui arriva de dîner avec Gresset, l'auteur de *Vert-Vert*. Ils ne s'étaient jamais vus, raconte M. Renouard, et ils se quittèrent fort contents l'un de l'autre. En sortant, Rousseau dit à Gresset : « Je suis persuadé qu'avant de m'avoir vu, vous aviez de moi une opinion bien différente, mais vous faites si bien parler les perroquets qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours. » C'est ce mot, si obligeant, qu'on a transformé en cette boutade grossière : « Vous avez pu faire parler un perroquet, mais vous ne pourrez pas faire parler un ours. »

Non, Rousseau ne fut pas impeccable ; mais l'histoire doit à la vérité de reconnaître qu'il racheta ses faiblesses par beaucoup de vertus ; qu'il poussa le désintéressement jusqu'à l'héroïsme ; qu'il fut toujours prêt à se priver du nécessaire, lui qui était pauvre, pour nourrir les pauvres ; que son âme ne connut pas la jalousie et fut fermée au ressentiment ; qu'il eut des amis qui, après s'être brouillés avec lui, ne purent parvenir, même en le déchirant, à l'empêcher de les aimer ; que lui, si prompt à s'accuser de tout ce qu'il fit de mal, a souvent et volontairement omis de dire ce qu'il fit de bien ; qu'il n'a rien dit par exemple du testament dans lequel, en 1787, il légua tout ce qu'il possédait à Mme de Warens ; et enfin que, s'il s'égara au point d'abandonner ses enfants à la charité publique, il expia cette faute horrible par des remords dont les lignes suivantes de l'*Emile* expriment bien l'amertume poignante et la profondeur : « Celui qui ne peut remplir le devoir de père n'a point le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera sur

ses fautes des larmes amères et n'en sera jamais consolé. »

Ce n'est pas d'ailleurs sur tel ou tel acte de leur vie privée qu'il faut prendre exclusivement la mesure des esprits supérieurs. Si, comme individus, ils s'exposent au blâme, qu'on ne leur épargne pas, c'est justice ; mais qu'on ne les juge pas sur cela seulement, et qu'on n'oublie pas qu'ils ont deux existences : l'une par laquelle ils se confondent avec le reste des autres hommes, l'autre qui forme une partie essentielle de la vie générale ; l'une qui leur appartient à eux et à leurs proches, l'autre qui appartient à l'humanité. Eh bien, c'est de la seconde surtout qu'ils nous doivent compte. Les grands hommes d'Etat nous doivent compte de leur politique ; les grands orateurs, de leurs discours ; les grands écrivains, de leurs livres.

Ouvrons donc les livres de Rousseau pour le juger. Est-il une idée généreuse qu'il n'ait semée dans ses ouvrages, un noble sentiment qu'il n'ait glorifié, une injustice qu'il n'ait flétrie, un devoir social ou de famille dont il n'ait, avec une éloquence souveraine, recommandé l'accomplissement ?

L'*Emile* n'est-il pas un livre de morale encore plus qu'un livre d'éducation ?

Souvenez-vous du langage que l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* fit parler à l'amour, dans un siècle de fade galanterie, de corruption raffinée ou de débauche.

C'est Rousseau qui a rappelé les mères au devoir d'allaiter leurs enfants.

C'est lui qui le premier a proclamé l'égalité morale de l'homme et de la femme.

C'est lui qui, faisant entrer dans l'éducation l'apprentissage d'un métier manuel, a inauguré le système de l'enseignement professionnel et réhabilité le travail.

Son influence, qui s'est exercée dans diverses directions, a été dans toutes très-considérable.

Philosophe, il a puissamment contribué à la réforme des mœurs.

Ecrivain, il a fondé la brillante école littéraire d'où sont sortis Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamennais, Mme de Staël, George Sand.

Publiciste, il a préparé la Révolution française.

Le *Contrat social* avait paru en 1762. En 1770, paraît le *Système de la nature*, où la royauté de droit divin est vivement prise à partie. Dans la même année, l'auteur de l'*Histoire politique et philosophique des deux Indes* s'indigne de voir « des milliers d'hommes conduits par une douzaine d'enfants armés de petits bâtons appelés sceptres ». Ah ! l'on est déjà loin du temps où Voltaire avait affirmé « que la cause des rois était celle des philosophes ». Le *Contrat social* portait ses fruits.

La Révolution approchait. Elle arriva.

Elle arriva, et vous pouvez lire sur ces murs par quels honneurs, par quels hommages, par quelles pompes triomphales, elle acquitta envers Jean-Jacques Rousseau la dette des Français et de l'humanité.

Rousseau, qui descendait d'une famille française, était en effet créancier de l'humanité, patrie de tous les grands hommes, et il l'était plus particulièrement de la France, à laquelle il avait voué une affection filiale. « Le cœur me battait de joie, écrit il dans les *Confessions*, aux moindres avantages de la France, et ses revers m'affligeaient comme s'ils fussent tombés sur moi. » Enfant de Genève, qui le vit naître, Rousseau est aussi enfant de la France, qui lui a donné un tombeau. C'est un lien de plus entre les deux Républiques, et la France est heureuse d'avoir cette nouvelle occasion de tendre la main à la Suisse.

La Révolution venait de si loin ; tant d'efforts intellec-

tuels, tant d'injustices, tant de souffrances avaient contribué à la rendre inévitable, qu'il est impossible de déterminer exactement la part de tels ou tels hommes dans les causes qui l'amenèrent.

Il est certain, toutefois, qu'on y retrouve la trace brûlante des deux doctrines qui furent représentées, dans le XVIIIe siècle, l'une par les encyclopédistes, l'autre par Jean-Jacques. La première, celle de la souveraineté du *moi*, domina dans l'Assemblée constituante ; elle inspira plus tard les Girondins. La seconde domina dans la Convention ; elle inspira les Montagnards.

Les déchirements qui résultèrent de leur antagonisme, qui ne voudrait pouvoir les oublier?

Et pourtant, les deux conceptions se complètent l'une l'autre, loin de se contredire. Mais la Révolution avait déchaîné des passions qui, mêlant leur aigreur à la lutte des idées, eurent pour effet de les outrer et de les obscurcir. Entre les Girondins et les Montagnards, il y eut le même malentendu funeste qui avait existé entre Voltaire et Rousseau, malentendu dont Voltaire sentit par moments l'absurdité : témoin cet admirable mot échappé à sa pénétration : Jean-Jacques et moi, nous sommes comme saint Pierre et saint Paul.

Et nous, mes chers concitoyens, pourquoi laisserions-nous le souvenir de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes jeter le trouble dans nos rangs? Pourquoi nos efforts ne tendraient-ils pas à hâter le moment où la démocratie sera vraiment semblable au soleil, qui brille pour tout le monde?

Oui, vous fûtes, comme saint Pierre et saint Paul, constructeurs immortels de l'ordre nouveau. Qu'importe que, partis de points de vue différents, et trompés par cette différence, vous n'ayez pas bien su vous-mêmes jusqu'à quel point vous avez travaillé à une œuvre commune ! Nous le savons, nous, l'ayant appris à la lueur des flam-

beaux par vous allumés. Soyez donc unis dans notre admiration, soyez réconciliés à jamais dans notre reconnaissance. Vouloir cela est de tous les hommages que nous vous pouvons rendre, le plus utile à l'humanité et le plus digne de vous.

Le discours de M. Louis Blanc s'achève au milieu des applaudissements et des acclamations ; pendant un instant, toute la salle exprime son enthousiasme par des bravos mille fois répétés.

Lorsque cette émotion est calmée, l'orchestre et l'orphéon entonnent le *Chant du départ*, qui est repris en chœur par des milliers de voix.

L'auteur du livre, si remarquable, publié sous le titre de *la Statue de Jean-Jacques*, M. Ernest Hamel, avait sa place marquée d'avance dans la fête du philosophe dont il avait avec tant de force et d'éloquence défendu la mémoire. Aussi a-t-il excité, dès qu'il a pris la parole, une attention qu'il a su captiver jusqu'à la fin, malgré l'heure avancée de la séance, par la chaleur communicative de sa parole et l'intérêt soutenu d'un émouvant récit.

M. Ernest Hamel s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, chers concitoyens,

Le 3 juillet 1778, — il y a de cela cent ans, — une scène lugubre et dramatique se passait dans la terre d'Ermenonville, où depuis quelques semaines, Jean-Jacques Rousseau avait accepté l'hospitalité de M. René de Girardin, et où il avait retrouvé toute la sérénité de l'esprit et toute la tranquillité du cœur.

Il était neuf heures du matin, quand tout à coup une femme entre au château précipitamment et annonce que M. Rousseau, qui logeait dans un pavillon isolé, vient d'être pris d'une grave et subite indisposition. Il était allé, suivant sa coutume, herboriser de grand matin, et il était rentré depuis une heure environ lorsque, suivant sa propre expression, il avait ressenti de grandes anxiétés et des coliques d'entrailles.

Mme de Girardin, avertie la première, court aussitôt chez le philosophe et le trouve assis sur une chaise de paille, le coude appuyé sur une commode et en proie à de vives douleurs. Celle qu'il avait un jour, à la face du ciel, saluée du nom d'épouse, était auprès de lui.

« Madame, dit-il de l'air le plus attendri à la noble femme qui, quoique malade elle-même, s'était empressée d'accourir à ses côtés, vous n'êtes ni d'une santé, ni d'un caractère à supporter la vue de la souffrance, faites-moi l'amitié de vous retirer pour le moment et de me laisser seul avec ma femme. »

Mme de Girardin était à peine partie, un peu rassurée sur l'état de santé du philosophe, que Jean-Jacques Rousseau tombait sur le carreau, foudroyé par une attaque d'apoplexie. Il avait soixante-six ans.

Jean-Jacques Rousseau mourut donc subitement, sans agonie, comme chacun peut désirer de mourir ; mais il mourut au terme fixé par la nature, sans avoir avancé d'une minute l'heure de son trépas, contrairement à ce qu'on a raconté quelquefois. Et quand je dis qu'il mourut, je me trompe en quelque sorte, car Rousseau était de ces hommes qui ne meurent jamais, c'était un mort immortel, et c'est cette immortalité que nous consacrons aujourd'hui, en cette journée du 14 juillet, en ce jour du peuple, parce qu'il est absolument juste que la mémoire de l'homme qui a sacré le peuple souverain soit célébrée le jour anniversaire de celui où, pour la

première fois, le peuple a fait acte de souveraineté.

Tout le monde sait que Jean-Jacques-Rousseau a eu pour père un horloger de Genève, de Genève, ville si éminemment française, que nous avons perdue par la folie du premier Bonaparte, et qui, il y a quinze jours, célébrait, au milieu d'une pompe et d'un appareil extraordinaires, le centenaire de son glorieux enfant, à la mémoire duquel notre éloquent ami, Eugène Pelletan, est allé rendre hommage au nom de sa patrie d'adoption.

Jean-Jacques Rousseau a eu, en effet, deux patries, la Suisse, où le hasard l'a fait naître, et la France, qui est en définitive sa véritable patrie, celle où il a vécu, celle où il a travaillé, celle où il a souffert pour le droit, pour la justice, pour l'humanité, celle qu'il a enrichie de son génie et de sa gloire, celle qui l'a si bien adopté qu'elle lui a ouvert les portes du Panthéon, d'où une réaction impie et criminelle a pu bannir ses ossements le même jour que ceux de Voltaire, mais où nous l'avons replacé par la pensée, et où il restera aussi longtemps qu'il y aura une France, c'est-à-dire éternellement.

Ce que l'on sait moins communément, c'est que la naissance de notre philosophe fut le premier de ses malheurs, car elle coûta la vie à sa mère, femme charmante, pleine d'esprit et de talent, et dont la mort apporta au foyer domestique un trouble irréparable. Est-ce devant tant de mères qui m'écoutent que j'ai besoin de dire qu'une mère ne se remplace jamais ? La mère, c'est elle qui fait notre âme, notre esprit, notre cœur aussi bien que notre chair, et il a fallu que Rousseau fût deux fois bien doué pour avoir gardé toute sa vie, ayant été privé, dès le berceau, de cette douce éducatrice, toute la tendresse et toute la sensibilité de la femme. Pour comble de malheur, son père, à la suite d'un violent démêlé avec un personnage influent de la ville, crut devoir s'expatrier pour échapper aux ressen-

timents de l'aristocratie genevoise, qui tenait alors entre ses mains les destinées de la République.

Le jeune Rousseau, âgé alors de dix ans, demeura confié aux soins d'une tante, dont il n'oublia jamais la bienfaisance presque maternelle, les propos caressants, les vieilles chansons qu'elle lui chantait, et qui, de bonne heure, lui avait inspiré le goût de la musique. Cette tante étant plus tard tombée dans l'indigence, Rousseau ne manqua pas de lui venir en aide. Il lui fit une pension, qu'il lui paya toujours avec une exactitude rigoureuse, même au temps de sa plus grande détresse, tant c'était, en effet, un sec et mauvais cœur, un homme d'une sensibilité d'apparat, comme on l'a quelquefois si injustement prétendu!

Après quelques annees passées en pension, il entra chez un greffier, qui ne tarda pas à le congédier, le jugeant incapable de comprendre les beautés du métier. On le plaça alors en apprentissage chez un graveur, en raison de son goût prononcé pour le dessin. Mais le maître était brutal, Rousseau se rebuta bien vite, et, un beau jour, il prit la fuite, allant droit devant lui, sans savoir où, et se hasardant, à la grâce de Dieu, dans le pays des aventures. Il atteignait à peine seize ans. Il avait la bourse légère, mais l'espérance au cœur; il rêvait sinon la fortune, du moins la médiocrité dorée du poëte, une maisonnette avec un jardin, au bord du lac de Genève, et une compagne selon son cœur.

Mais, hélas! la réalité poignante était là. Son pécule étant épuisé, il fallait vivre. Un curé de campagne, le curé Ponverre, l'envoya à Annecy, avec une lettre de recommandation, chez une de ses anciennes paroissiennes, Mme de Warens, protestante convertie au catholicisme. Mme de Warens se mit aussitôt dans la tête de convertir à son tour le jeune Rousseau, né comme elle dans la religion réformée. Elle le fit entrer, à cet effet, à

l'hospice des Catéchumènes, à Turin, où on lui donna la subsistance en échange d'une abjuration. Quand il eut été suffisamment instruit dans les dogmes de la religion catholique, et qu'on eut obtenu son abjuration, — l'abjuration d'un enfant de seize ans ! — on le congédia en lui mettant vingt francs dans la main, et en lui recommandant de vivre en bon chrétien.

Il faut tout dire : la brutale concupiscence d'un des prêtres chargés de l'instruire ne contribua pas peu, en révoltant son honnêteté native, à lui faire prendre en invincible horreur le célibat ecclésiastique. C'est chose que j'ose à peine indiquer, et je passe.

Voilà donc de nouveau Jean-Jacques sur le pavé. Ses beaux rêves aboutirent à une place de laquais chez une dame de Vercellis d'abord, puis chez le neveu de cette dame, le comte de Laroque, qui, étant venu à hériter de sa tante, et ayant trouvé Rousseau dans la maison, l'avait gardé comme domestique. C'est là qu'ayant trouvé un vieux ruban, rose et argent, perdu par la femme de chambre, il eut le tort de le garder pour l'offrir à la cuisinière de la maison. Mais, comme on le découvrit entre ses mains, avant qu'il en eût disposé, il eut le tort plus grave de soutenir que c'était la cuisinière qui le lui avait donné. Voilà ce que Rousseau nous a raconté dans ses *Confessions*, et Dieu sait si l'on a glosé là-dessus. Il a voulu décharger sa conscience en mettant le public dans la confidence de ce petit méfait d'enfant, dont, après quarante années, il avait encore le remords. Pauvre sincère grand homme ! Quand je vois de graves personnages se faire de cet enfantillage et de quelques autres peccadilles un texte d'accusation contre sa mémoire, je ne puis m'empêcher de sourire, et je me rappelle involontairement tels ou tels de mes camarades, qui, lorsque nous étions au collége, prenaient plaisir à dérober les fruits du proviseur, s'appropriaient, sans scrupule, certains

objets trouvés, voire même de l'argent, et qui ont occupé depuis et occupent encore aujourd'hui de superbes positions dans l'administration et dans la magistrature. Je suis bien sûr que leurs petits méfaits de collége ne leur occasionnent à cette heure aucune espèce de remords, et n'ont jamais troublé leur quiétude et leur sommeil. Il est vrai qu'ils n'ont pas, comme Jean-Jacques Rousseau, rompu en visière à toutes les iniquités sociales, pris le parti des faibles contre les forts, combattu le grand combat du droit contre l'injustice, de la liberté contre l'intolérance et le despotisme.

Le jeune Rousseau avait connu, chez M. de Laroque, un abbé savoyard nommé M. Gaime, dont les entretiens graves et simples l'avaient singulièrement frappé. Il avait commencé d'apprendre de lui la science de la vie humaine; à son contact, il avait senti s'amortir son admiration pour les vaines grandeurs et s'accroître sa tendresse instinctive pour les malheureux. Ses conversations avec l'abbé Gaime eurent sur lui une influence décisive; elles contribuèrent à lui faire prendre en mépris et en aversion tous les titres surannés, les fausses dignités, tous ces hochets enfin dont les hommes s'amusent comme de grands enfants. Quand plus tard, en écrivant son livre d'*Emile*, il voulut peindre un prêtre respectable et digne d'être respecté, plein d'onction et de tolérance pour tout le monde, il n'eut qu'à se rappeler ce compagnon de sa jeunesse; l'honnête abbé Gaime est en effet, du moins en partie, l'original du vicaire savoyard.

De chez M. de Laroque, Rousseau passa chez le comte de Gouvon, auquel il fut très-vivement recommandé par son ancien maître. Là, il monta en grade. Il ne fut plus un domestique ordinaire, un domestique à livrée. Ses nouvelles fonctions tinrent à la fois de celles du secrétaire et de celles du valet de chambre. Comme il avait une fort belle écriture, il copiait les lettres du comte ou

il les écrivait sous sa dictée, et, dans les grands jours, il servait à table. Il y avait dans la maison une jeune fille, jolie et bien faite, blanche, avec des cheveux bruns, et un grand air de douceur, cette parure suprême de la femme. C'était Mlle de Breil, petite-fille du comte de Gouvon. Jean-Jacques en devint tout de suite amoureux, sans se préoccuper de la distance qui la séparait de lui. Mais il avait beau se montrer plein de prévenances, on n'avait pas l'air de faire attention à lui. Comment l'orgueilleuse fille du très-noble marquis de Breil aurait-elle soupçonné, dans l'humble adolescent qui la servait à table, l'austère penseur dont le nom devait égaler, sinon éclipser les plus grands noms, l'écrivain, le philosophe dont le génie portait en lui les germes de la Révolution française ? Il y eut cependant un moment où elle parut singulièrement impressionnée et où elle daigna jeter sur Rousseau un regard de curiosité et d'intérêt.

Un jour, à table, — il y avait ce jour-là nombreuse compagnie, — une discussion vint à s'engager sur la devise de la famille de Gouvon, devise qui figurait avec les armoiries sur toutes les tapisseries de l'hôtel : « *Tel fiert qui ne tue pas.* » Un des convives, assurément peu versé dans notre vieux français, prétendit qu'il y avait là une faute de langage et que le mot *fiert* ne devait pas prendre de *t*. Le comte de Gouvon allait répondre quand, voyant un sourire narquois passer comme un éclair sur le visage de son jeune serviteur, il lui ordonna de parler. Jean-Jacques expliqua alors que le vieux mot français *fiert* venait du verbe latin *ferio*, *ferit*, je frappe, il frappe, et non point de l'adjectif *ferus*, qui veut dire menaçant; qu'en conséquence, *tel fiert* signifiait tel frappe, et que le mot *fiert* devait s'écrire avec un *t* à la fin.

La noble assemblée ne put réprimer un mouvement de surprise profonde. Il y eut un murmure de satisfaction générale. M. de Gouvon ne ménagea pas la louange

au serviteur lettré, et chacun de faire chorus. Ce fut le premier triomphe de Jean-Jacques Rousseau, et non le moins délicieux. Ainsi les choses avaient été replacées pour un moment dans leur ordre naturel, et le mérite avili s'était trouvé vengé des dédains de la fortune. Mlle de Breil, elle-même, céda à l'entraînement. Elle qui jamais, au grand jamais, n'adressait la parole à Rousseau, elle jeta sur lui un de ses plus doux regards, et, d'une voix affable et comme intimidée, elle le pria de lui verser à boire. Rousseau se trouva suffisammen payé par ce regard et par cette parole, comme plus tard Ruy-Blas devait se trouver largement rémunéré d'un sourire pour être allé, au péril de sa vie, cueillir au milieu des rochers une fleur destinée à sa bien-aimée. Et puisque ce nom de Ruy-Blas m'est venu à la pensée, permettez-moi ici un rapprochement. Vous connaissez tous *Ruy-Blas*, œuvre admirable de l'admirable génie qui, il y a six semaines, glorifiait si magnifiquement Voltaire. Ruy-Blas est également un domestique, un laquais amoureux d'une femme au-dessus de lui, si le génie n'est pas au-dessus de toutes les sommités sociales, et Ruy-Blas était un homme de génie. Comme Jean-Jacques Rousseau, Ruy-Blas pouvait, des derniers rangs de la société, s'élancer au premier, c'est-à-dire à la royauté du génie, la seule légitime. J'ai cependant entendu crier quelquefois à l'invraisemblance. Eh bien! vous le voyez, longtemps, bien longtemps avant l'apparition de *Buy-Blas*, Jean-Jacques Rousseau avait justifié par lui-même la superbe création de Victor-Hugo. Ce laquais était destiné à changer en quelque sorte la face du monde et à en devenir l'arbitre.

La fierté de caractère de Rousseau, son esprit d'indépendance ne lui permettaient pas de rester longtemps au service des autres, si adouci que ce service fût pour lui chez le comte de Gouvon. Et puis le souvenir de

Mme de Warens, qu'il n'avait encore qu'entrevue pour ainsi dire, le poursuivait sans cesse. Son cœur le reportait toujours vers la vieille maison d'Annecy qu'elle habitait. Vivre et mourir là, tel était son rêve, en songeant à celle qu'il allait bientôt appeler du doux nom de maman. Un jour, il n'y tint plus, prit congé du comte et se rendit chez Mme de Warens, qui l'accueillit en s'écriant : « La Providence me le renvoie, je suis déterminée à ne pas l'abandonner. »

Cette fois encore, le séjour de Rousseau à Annecy ne fut pourtant pas de longue durée. Jean-Jacques s'adonna tout d'abord avec passion à l'étude et à la lecture, et il acquit par lui-même les connaissances variées qui lui permirent plus tard d'écrire sur tant de sujets différents. Mme de Warens, voulant savoir à quoi s'en tenir sur les capacités intellectuelles de son jeune protégé, consulta là-dessus un sien parent, nommé M. d'Aubonne. Après quelques jours d'examen, celui-ci prononça son arrêt. Les qualités de l'esprit, selon lui, ne répondaient pas chez Rousseau aux charmes de l'extérieur et à la grâce de la physionomie. Il le trouva très-borné d'idées et capable tout au plus de devenir curé de village. Notre homme, assurément, n'était pas un juge fort expert. Il n'en fallut pas davantage pour engager Mme de Warens à mettre Rousseau au séminaire d'Annecy. Il n'y fit pas d'ailleurs long séjour ; l'évêque de la ville et le supérieur du couvent, meilleurs juges que le sieur d'Aubonne, l'ayant déclaré tout de suite incapable de faire jamais un prêtre.

En sortant du couvent d'Annecy, Rousseau entra en pension chez le maître de chapelle de la cathédrale, assez bon compositeur, nommé Lemaître, auquel il dut de se perfectionner dans l'art de la musique. Il s'y était fort attaché. Malheureusement, il eut la douleur de le perdre au bout d'une année, dans un voyage qu'ils firent ensemble à Lyon. Il s'empressa de revenir à Annecy. Mais,

ô désespoir! Mme de Warens n'y était plus. Qu'était-elle devenue? Tout ce qu'il put savoir, c'est qu'elle était partie pour Paris, chargée, disait-on, d'une mission secrète auprès de la cour de France.

Alors commence pour Jean-Jacques Rousseau une véritable odyssée, dans laquelle il serait beaucoup trop long de le suivre. Que de scènes charmantes il nous a contées, celle par exemple où, perché sur un arbre, il jette des bouquets de cerises à Miles Galley et de Graffenried, après avoir chevauché en croupe avec elles! Mais nous n'avons pas le temps de nous attarder à ces historiettes, dont quelques-unes ont toute la grâce et la fraîcheur d'une idylle.

Nous voyons tour à tour Jean-Jacques à Nyon, où il embrasse son père, qui, au lieu d'argent, lui donne sa bénédiction; à Lausanne et à Neufchâtel, où il gagne quelque chose en donnant des leçons de musique; à Soleure, où il devient un instant secrétaire d'un aventurier qui se faisait passer pour un prélat grec chargé de quêter pour le rétablissement du saint-sépulcre. Rousseau sut bientôt à qui il avait affaire, et comme on lui offrit sur ces entrefaites de le placer comme précepteur à Paris chez un colonel suisse au service de la France, nommé Godart, il accepta, autant pour contenter son désir de voir la ville célèbre dont il avait entendu dire tant de merveilles, que dans l'espérance d'y rencontrer Mme de Warens.

Mais le colonel était une sorte de rustre avec lequel il ne put s'entendre, et la chère maman était repartie depuis deux mois. Il reprit alors en toute hâte le chemin du Piémont.

Avec quels transports de joie il revit sa chère maman, installée alors à Chambéry, où elle lui fit avoir un emploi de secrétaire dans l'administration des finances du roi Victor-Amédée. Rousseau s'occupa en même temps

de botanique et de musique, qui furent toujours deux des plus chères occupations de sa vie. Il donna même des leçons de musique à un gentilhomme savoyard nommé M. de Conzié, de la famille de cet évêque d'Arras qui devait être un jour le protecteur du plus ardent disciple de Jean-Jacques Rousseau, de Maximilien Robespierre.

Jean-Jacques étant tombé malade, et le séjour de la ville lui étant devenu insupportable, pendant sa convalescence, Mme de Warens loua, aux portes de Chambéry, une petite maison de campagne enclavée dans les terres de M. de Conzié. C'étaient les Charmettes, où les voyageurs se rendent encore en pèlerinage pour y respirer en quelque sorte le souvenir de Rousseau. C'est là que s'écoulèrent, insouciantes et paisibles, les plus belles, les plus heureuses années de sa vie.

Ai-je besoin de raconter comment Mme de Warens, quoique de beaucoup plus âgée que Jean-Jacques, eut la singulière fantaisie de devenir pour lui tout autre chose qu'une chère maman? Cela est trop connu pour que j'y insiste. Mais ce que je tiens à dire, c'est que jamais il ne fut à la charge de celle qu'il considéra toujours comme sa bienfaitrice. A peine majeur, il était allé recueillir à Genève l'argent provenant de la succession de sa mère, et il l'avait intégralement versé entre les mains de Mme de Warens. Plus tard, précepteur des enfants de M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, il lui faisait passer régulièrement une partie de ses appointements. Lors de la mort de son père, il fit deux parts de son patrimoine et lui donna l'une de ces deux parts, et jusqu'à la fin de sa vie il pourvut à ses besoins en lui envoyant des secours d'argent dans la limite de ses ressources. Rousseau avait toutes les délicatesses du cœur, il n'aurait jamais consenti à vivre aux dépens d'une femme, et s'il fut l'obligé de Mme de Warens, il le

lui rendit au centuple. Je ne parle pas des aumônes du cœur qu'il en a reçues, il les lui a payées en affection d'abord, puis en immortalité.

On a quelquefois reproché à Rousseau d'avoir, dans ses *Confessions*, divulgué la légèreté de mœurs de Mme de Warens. C'est là un reproche spécieux. Qu'un homme trahisse le secret d'une femme qui s'est confiée à son honneur, à sa loyauté, à son amour, c'est là une infamie suprême, la dernière des lâchetés. Mais Mme de Warens était libre ; elle ne se cachait pas ; ses actes, ses faiblesses étaient connus de tout le monde, à Annecy, à Chambéry, aux Charmettes. Rousseau n'a jamais parlé d'elle qu'avec une extrême réserve. Et puis quelle délicieuse peinture il en a tracée ! Il n'a pas de mots assez tendres pour elle. Ange, âme angélique, créature céleste, telles sont les expressions qui reviennent à chaque instant sous sa plume. Par lui, elle est restée pour nous un charme. un parfum, une grâce exquise. Ah ! j'imagine que si l'aimable femme revenait au monde, elle dirait aux détracteurs de Rousseau : Laissez-moi donc tranquille avec vos pruderies affectées. Si Jean-Jacques a divulgué mes faiblesses, il a mis en relief mes qualités charmantes. Quiconque l'a lu est disposé à m'aimer. Il a révélé mes vertus, il a fait voir ce que j'avais de grandeur et de noblesse dans l'âme. Si j'ai été pour lui comme une fée douce et bienfaisante, il a fait de moi un type impérissable de bonté et de charité. Grâce à lui, je suis tirée du néant, et je vivrai à jamais dans la mémoire des hommes. Il m'a faite immortelle comme lui, nous sommes quittes.

Cependant, l'heure triste des adieux arriva, Jean-Jacques dut se décider à faire quelque chose, comme on dit. En quittant, pour n'y plus revenir, le séjour enchanté des Charmettes, Rousseau se rendit de nouveau à Paris pour soumettre à l'Académie des sciences un

système de noter la musique à l'aide de chiffres, système de son invention, qu'il trouvait de beaucoup supérieur à l'ancien, et qui n'est autre que la méthode Chevé, laquelle a rendu à l'art de la musique de si incontestables services. Rousseau croyait que ce serait pour lui un instrument de fortune ; mais ses illusions s'envolèrent bien vite, l'Académie, tout en l'accueillant avec bienveillance, ayant absolument repoussé son projet. Toutefois, cette tentative ne lui fut pas entièrement inutile. Présenté comme un musicien distingué chez Mme Dupin, femme d'un fermier général et fille du banquier Samuel Bernard, il trouva là des protecteurs qui le firent nommer secrétaire de M. de Montaigu, récemment appelé à l'ambassade de Venise. Il partit donc pour l'Italie ; mais dégoûté du métier de secrétaire par les rebuffades du comte de Montaigu, auquel il rendit de très-grands services, et qui ne lui paya même pas ses appointements, il revint à Paris au bout d'une quinzaine de mois.

Jean-Jacques crut devoir aller se plaindre auprès de Mme de Bezenval, à la recommandation de laquelle il avait été nommé. Mais cette dame, pleine de morgue et de hauteur, le trouva bien osé, lui infime secrétaire, de venir se plaindre d'un grand seigneur comme le comte de Montaigu, et elle le congédia dédaigneusement. Irrité à bon droit, Rousseau lui écrivit une lettre où éclate, avec une suprême énergie, le sentiment de la dignité humaine outrageusement blessé, et dont je dois vous citer au moins un passage :

« ... Je vous croyais juste, vous êtes noble, j'aurais dû
« m'en souvenir ; j'aurais dû sentir qu'il est inconvenant
« à moi, étranger et plébéien, de réclamer contre un
« gentilhomme. Ai-je des aïeux, des titres ?... Si ma des-
« tinée me met encore aux prises avec un ambassadeur
« de la même étoffe, je souffrirai sans me plaindre. S'il
« est sans dignité, sans élévation dans l'âme, c'est que

« la noblesse l'en dispense ; s'il est affilié à tout ce qu'il « y a d'immonde dans la ville la plus immorale, c'est « que ses aïeux ont eu de l'honneur pour lui ; s'il hante « les escrocs, s'il l'est lui-même, s'il frustre un serviteur « du plus juste des salaires, oh ! alors, madame, j'ad- « mirerai en silence combien il est heureux de n'être « pas fils de ses œuvres. »

Ce fut sa première protestation contre un ordre social où l'autorité ne faisait que sanctionner l'oppression du faible et l'iniquité du fort. Aussi prit-il dès lors dans son cœur la résolution de battre en brèche une organisation d'où la justice et la liberté étaient impitoyablement proscrites.

Rousseau s'était logé dans un petit hôtel de la rue des Cordiers, aux environs du Luxembourg, l'hôtel de Saint-Quentin, où il était déjà descendu, lors de son premier voyage à Paris. C'est là qu'il rencontra Thérèse Levasseur, cette petite ouvrière en linge, qui devait être la compagne peu digne de sa vie et qu'il a lui-même appelée son « cerbère ». Il lui déclara net qu'il ne l'abandonnerait ni ne l'épouserait jamais, et il a tenu parole, car jamais leur union n'a été consacrée d'une façon légale. Il prit en même temps à sa charge toute la famille de Thérèse, composée du mari, de la femme et de plusieurs autres enfants. Ce fut pour notre philosophe une charge écrasante, dont il ne voulut jamais se débarrasser. Cela soit dit à son honneur.

Il avait rencontré chez Mme Dupin quelques hommes de lettres, entre autres Diderot et d'Alembert, avec lesquels il se lia intimement. Quelques-unes de ses productions littéraires, l'*Engagement téméraire* par exemple, pièce en trois actes et en vers, jouée au château de la Chevrette, chez Mme d'Epinay, datent de cette époque. Il avait alors près de quarante ans, et il était complétement inconnu du public quand l'Académie de Dijon couronna

son mémoire sur cette question qu'elle avait mise au concours : *Le progrès des sciences a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?* Rousseau avait pris hardiment parti pour l'opinion la plus contraire aux idées communes. Stipulant au nom de la conscience individuelle, il ne voulait pas plus de la tyrannie de la philosophie que de celle de l'Église, et il entendait rester libre devant l'une comme devant l'autre. Aussi son discours fut-il accueilli dans les deux camps par un soulèvement général. Voltaire eut beau n'y voir qu'une dissertation emphatique et creuse, il n'en poussa pas moins un formidable cri d'alarme; il sentait qu'une puissance nouvelle s'élevait à côté de la sienne.

Quoi qu'il en soit, Jean-Jacques Rousseau venait d'entrer bruyamment et de plain pied dans la carrière des lettres. Mais, dès lors, la profession de littérateur lui apparut comme une sorte de sacerdoce, qui ne devait ni se prêter aux exigences de l'intérêt personnel, ni plier devant une question d'argent. Nous le voyons, à cette époque, refuser une place très-lucrative chez M. de Francueil, fermier général, afin de conserver le droit de prêcher d'exemple le désintéressement et la pauvreté. Il aurait pu, lui aussi, vivre heureux comme on l'entend dans le monde, être riche; il ne le voulut pas. Bizarrerie, disent les uns; pose, disent les autres, soit; mais il faut avouer que c'est là une bizarrerie, une pose dont bien peu de gens sont coutumiers.

Rousseau a fondé la puissance de la pauvreté. Pour subvenir à ses besoins sans trafiquer de sa pensée, sans s'assujettir à qui que ce soit, il adopta un métier auquel, bien des années auparavant, se trouvant à Lyon sans ressources, il avait déjà eu recours, celui de copiste de musique. Le bruit qui se faisait autour de son nom ne contribua pas peu à lui attirer des clients en foule. La représentation du *Devin du village*, qui eut lieu vers ce

temps-là à Fontainebleau avec un succès prodigieux, acheva de le mettre à la mode. Ce n'était pas seulement un philosophe, un penseur, c'était en même temps un auteur dramatique et un compositeur de beaucoup de talent. Il faut lire à cet égard l'appréciation de Grétry, qui s'y connaissait. « Homme sublime, a-t-il écrit quelque part, ne dédaigne pas l'hommage d'un artiste. » Voilà ce qui valait mieux pour Rousseau que les faveurs et les pensions des Cours, qu'il refusa obstinément, en dépit des sollicitations de ses plus chers amis.

L'Académie de Dijon ayant mis au concours la grande question de l'origine de l'inégalité parmi les hommes, il prit de nouveau la plume. Après avoir retracé l'image des premiers temps, il se demanda par suite de quelles révolutions successives les hommes avaient consenti à accepter les inégalités choquantes qui existaient entre eux, et comment ils subissaient encore à cette heure l'asservissement dans lequel ils s'étaient laissé plonger. C'était le cri de révolte du prolétariat de l'époque contre les iniquités sociales. Cette fois, l'Académie de Dijon, composée d'hommes bien pensants, se garda bien de donner le prix à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau ; une académie plus haute, l'opinion publique, le couronna.

Mais voici tout à coup que l'*Encyclopédie* éclate comme un coup de tonnerre. Rousseau y publie l'article *Economie sociale*, où il ne parlait de rien moins que de bouleverser toute l'ancienne société. Le beau monde s'engoua de plus en plus de ce fou qui flétrissait les iniquités, sapait sans pitié les priviléges et qui voulait ramener les hommes à l'état de nature. Mme d'Epinay, chez laquelle il avait fini par accepter l'hospitalité dans une maisonnette de sa propriété, qu'on appela l'Ermitage, le nommait son ours. Voltaire lui écrivait qu'après l'avoir lu il lui prenait envie de marcher à quatre pattes. Mais plus d'un philosophe de l'école holbachienne tremblait des

hardiesses de ce puissant esprit, qui croyait tout ce qu'il disait, et qui, voulant affranchir le peuple, vivait de sa vie, et lui donnait l'exemple d'une austérité profonde pour lui apprendre comment on arrive à conquérir l'indépendance et la liberté.

Au demeurant, cet ours était l'homme le plus aimable du monde. Sa bienfaisance était inépuisable. M. de Saint-Germain, qui n'était point son ami, a raconté qu'il l'avait vu malade du mal d'autrui et se privant du nécessaire pour secourir les malheureux. Il faut rabattre beaucoup de la prétendue insociabilité dont l'ont accusé certains personnages, comme Grimm, aux vilenies duquel il ne voulut pas servir de manteau, et qui fut cause de sa brouille avec Mme d'Epinay. Le sujet est trop délicat pour que je m'y arrête. Il faut surtout se méfier de la légende, qui travestit tout et qui jette parfois sur les meilleures choses la teinte la plus défavorable.

La vérité est que chez Jean-Jacques Rousseau la bonté était égale à la modestie. C'est Bernardin de Saint-Pierre, qui a vécu dans son intimité, qui nous l'apprend. Ses conversations avec ses amis roulaient principalement sur les moyens d'éclairer l'humanité et d'améliorer le sort des hommes, non point par des largesses de gouvernement, mais par une meilleure répartition des richesses sociales et par des institutions civiles plus conformes à l'équité et à la justice.

Il poursuivit sa mission philosophique et ses tentatives de réforme sociale jusque dans le roman. Après avoir, dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, flétri les mauvaises mœurs du théâtre, critiqué sa mauvaise organisation actuelle, et non point réprouvé l'art dramatique, il condamne dans la *Nouvelle Héloïse* l'intolérance, de quelque part qu'elle vienne, de quelque masque qu'elle se couvre. Beaucoup de personnes critiquent aujourd'hui la *Nouvelle Héloise*. J'en sais même qui la

critiquent de confiance, sans l'avoir lue. C'est, disent-elles, une œuvre démodée. Comme si les grandes vérités morales qu'elle contient, comme si l'amour que J.-J. Rousseau dépeignait sous l'influence de sa passion profonde pour Mme d'Houdetot, pouvaient être sujets aux variations de la mode ! On oublie trop que la *Nouvelle Héloïse* fut la consolation des femmes au XVIIIe siècle, qu'elles y trouvèrent excellemment exprimée la confirmation de ces deux facultés si puissantes chez elles, l'amour et la maternité. Quoi qu'il en soit, n'y eût-il dans la *Nouvelle Heloïse* que les quelques pages admirables d'où la tolérance ressort comme une des vertus les plus nécessaires à l'homme, que cela suffirait pour sauver cette œuvre de l'oubli.

On fait un peu trop fi de Rousseau aujourd'hui dans certaines régions de la libre pensée, et j'en suis navré pour ma part, comme je suis navré de tout ce qui est contraire à la justice, de tout ce qui ressemble à l'ingratitude. On lui reproche d'avoir plongé dans la métaphysique, d'être un déiste implacable, d'avoir demandé, dans le *Contrat social*, qu'on mît à mort les athées. Triple erreur. Personne ne donna jamais moins que lui dans la métaphysique;—j'entends la métaphysique, dans le mauvais sens du mot. — J.-J. Rousseau était le bon sens, la droiture et la raison incarnés. Déiste, il l'était, comme Voltaire, mais nullement exclusif. En voulez-vous la preuve? Il y a dans la *Nouvelle Héloïse* un homme d'un caractère admirable, d'une indulgence et d'une bonté parfaites : c'est M. de Wolmar ; Rousseau en a fait un athée.

Quant à lui prêter l'idée d'avoir jamais réclamé la mort pour les athées, en tant qu'athées, c'est de la haute fantaisie. Expliquons-nous. Depuis sept ou huit cents ans la pensée humaine était asservie à l'Eglise ; l'élément civil était entièrement surbordonné à l'élément religieux.

Rousseau pensa que c'était le contraire qui devait être, et que la société religieuse était tenue de se soumettre à la société civile. Il alla même plus loin que ne devait aller plus tard l'Assemblée constituante, en déclarant formellement, dans le dernier chapitre du *Contrat social*, qu'il ne saurait y avoir de religion nationale. Liberté pour toutes les religions à la condition qu'elles se soumissent aux lois de l'État. C'était la séparation de l'Église et de l'Etat.

Seulement, dans sa république idéale, Rousseau croyait à la nécessité d'une profession de foi purement civile, comprenant un petit nombre de dogmes, tels que l'existence de Dieu, la sainteté du contrat social et des lois. Nul n'était contraint de s'y soumettre, sauf à ne pas faire partie de la cité; mais quiconque y ayant prêté serment, venait à violer ce serment, était passible de la peine capitale, comme ayant menti à la loi.

Nous autres, républicains radicaux, nous sommes incorrigibles, nous sommes d'affreux scélérats, tellement abominables que nous n'admettons pas la peine de mort, et que nous dénions formellement à la société le droit de l'appliquer; estimant qu'elle est absolument tenue de donner elle-même l'exemple du respect de la vie humaine. Toutefois, il faut bien le reconnaître, si la théorie de Rousseau en matière de violation de serment politique avait pu prévaloir après l'attentat de Décembre, nous n'aurions pas vu nos champs envahis, nos femmes exposées aux outrages de l'ennemi, nous n'aurions perdu ni l'Alsace ni la Lorraine, et notre cher Paris, ce flambeau du monde, cette lumière de la civilisation, n'aurait pas été contraint, après cinq mois d'une résistance sans exemple, de sentir sur sa gorge le pied lourd des soldats allemands.

Puisque nous en sommes sur ce terrain de la guerre, disons tout de suite que J.-J. Rousseau fut un des pre-

miers qui déclarèrent le plus énergiquement la guerre à la guerre. Quelques-uns de ceux qui m'écoutent ont sans doute entendu récemment notre immortel Victor Hugo s'exprimer à cet égard dans le langage magnifique qui lui est particulier, et flétrir comme il convient, suivant ses propres expressions, « ces expositions internationales de cadavres qu'on appelle des champs de bataille. »

Eh bien, Jean-Jacques Rousseau, lui aussi, dès le siècle dernier, jurait haine à la haine et combattait impitoyablement la guerre. Il ne comprenait pas ces chocs effroyables où nos enfants, à peine arrivés à l'âge d'hommes, ces enfants qu'on a élevés avec tant de tendresse, qui ont coûté à la mère tant de veilles, tant de soins délicats et charmants, disparaissent tout à coup dans la fumée d'un champ de bataille pour la satisfaction d'une ambition dynastique. Personne ne s'est élevé avec plus d'éloquence que lui contre ces assassins couronnés qu'on appelle des conquérants. Il voulait l'amitié entre les hommes et la paix perpétuelle entre les peuples. Il est le premier qui ait eu l'idée d'une confédération des États-Unis d'Europe, alors que les Etats-Unis d'Amérique n'existaient pas encore. Malheureusement, ce beau rêve de Jean-Jacques Rousseau et de l'abbé de Saint-Pierre ne se réalisera pas tant qu'il y aura des rois et des empereurs qui songeront à perpétuer leurs dynasties, à agrandir leurs États, et des peuples assez simples pour les supporter.

En quittant l'Ermitage, Jean-Jacques Rousseau alla s'installer à Montlouis, près de Montmorency, dans une petite maison appartenant à un procureur fiscal du prince de Condé. Il y eut là une sorte de pèlerinage, une véritable procession de visiteurs. Les gens de cour s'étaient épris d'une véritable passion pour ce philosophe de la nature, qu'on acceptait tel quel, toujours poli et d'une urbanité parfaite, mais fier, un peu farouche, dé-

mocrate et républicain. C'était l'époque où il écrivait à son compatriote Vernes : « Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes, » et à Mme de Créqui : « Les hommes sont tous nos frères, ils doivent être tous nos amis. »

Il recevait la plus noble société du monde. M. de Malesherbes, le maréchal de Luxembourg et sa femme, le duc de Villeroy, le prince de Tinguy, le marquis d'Armentières, les duchesses de Montmorency et de Boufflers, la comtesse de Valentinois et beaucoup d'autres personnages de cour ne dédaignaient pas de gravir la rude côte de Montlouis pour visiter l'austère philosophe : splendide hommage rendu à l'aristocratie du génie par l'aristocratie du hasard et de la fortune. Notre philosophe n'en était pas plus fier. Il garda toujours sa simplicité et sa candeur au milieu de si glorieux témoignages d'estime et d'admiration, et son cœur ne cessa jusqu'à son dernier battement d'être fidèle à la démocratie. Les habitudes méditatives n'excluaient pas chez lui la gaieté et la bonhomie. On le voyait, les soirs d'été, jouer à la main chaude avec les jeunes filles et les jeunes garçons du voisinage, ou les faire danser en leur chantant une vieille ronde. On l'appelait le Bon Monsieur. Il se mettait en quatre pour rendre service. Ce fut par ses soins que l'abbé Morellet fut tiré de la Bastille, où il avait été enfermé, tout abbé qu'il était, pour avoir offensé Mme de Rebeck. Ce souvenir est bon à rappeler en ce jour. Il faut lire la lettre tout émue que lui écrivit à ce sujet d'Alembert, qui ne s'en est guère souvenu lorsque, plus tard, il lui prit fantaisie de se déchaîner contre sa mémoire.

Ce fut à Montlouis que Jean-Jacques Rousseau écrivit l'*Emile* et le *Contrat social*, qui devaient être le point de départ des persécutions dont sa vie allait être traversée. C'est dans l'*Emile* que se trouve, pour la première fois,

l'aveu implicite de la grande faute de sa vie, de cette faute dont je dois vous parler, car il faut tout dire : l'abandon des enfants qu'il a eus de Thérèse. Pour moi, en qui les cordes paternelles vibrent aussi puissamment que chez personne, je me crois le droit à l'indulgence. Cette faute, il a tenu, comme on vous l'a dit, à la révéler lui-même ; il l'a criée par-dessus les murailles ; jusqu'à la fin de sa vie, il en a demandé pardon à Dieu et aux hommes. Mais combien n'ont pas eu à abandonner leurs enfants naturels, parce qu'ils ont abandonné la mère ! Combien ont abusé de la faiblesse de quelque pauvre fille, sans s'inquiéter des conséquences funestes qu'une liaison éphémère pouvait avoir pour elle ! Que de malheureuses se sont jetées à l'eau ou ont allumé un réchaud, par suite de cet abandon ! Ah ! si tout le monde croyait devoir faire ses confessions, en grossissant les moindres peccadilles, comme Jean-Jacques Rousseau, je vous le demande, combien de réputations resteraient debout ?

En revanche, que de milliers d'enfants sauvés par les fortes théories de Rousseau sur l'éducation ! Il a reconstitué la famille. Par lui, la mère est devenue deux fois mère. C'est depuis l'*Emile* que les mères ont pris l'habitude d'allaiter leurs enfants, arrachant ainsi à des chances de mortalité sans nombre ces doux fruits de leurs entrailles et s'initiant à des jouissances inconnues. Il n'est pas une mère, il n'est pas un enfant qui ne soit l'obligé de J.-J. Rousseau. Il a enfin, disons-le bien haut, réhabilité dans son livre d'*Emile* le travail manuel. Ce livre immortel d'*Emile* plaça Jean-Jacques à la tête de tous les gens de lettres et décida de sa supériorité, c'est d'Alembert lui-même qui l'a écrit ; on peut l'en croire.

Du *Contrat social* que vous dirai-je, après l'exposé magnifique qui vous en a été fait ? Par ce livre Rousseau a tiré de l'oubli les titres oubliés des destinées du peuple ;

il a fondé la démocratie. Sous le despotisme le plus écrasant, dans la société la plus aristocratique qui fût jamais, il a dit aux rois : Vous êtes les ennemis du genre humain. Il a dit aux petits et aux faibles : Les grands ne vous paraissent grands que parce que vous êtes à genoux, levez-vous. Il a dit au peuple : C'est toi qui es le souverain. Voilà ce qu'après lui la Révolution française est venue consacrer. Voilà pourquoi elle s'est considérée comme sa fille. Dites maintenant si J.-J. Rousseau n'a pas droit à nos éternels hommages.

Il a combattu le despotisme des rois, l'intolérance des prêtres et toutes les tyrannies subalternes, et, à la différence de beaucoup de ses confrères, il signait hardiment ce qu'il écrivait. C'était au grand jour et à visage découvert qu'il attaquait les puissants de l'époque. Aussi la Cour et le Parlement s'entendirent-ils pour le perdre. Les amitiés illustres dont il était environné ne parvinrent pas à le sauver. Le 9 juin 1762, le Parlement de Paris décréta de prise de corps l'homme coupable d'avoir écrit un des plus beaux livres dont l'humanité se puisse enorgueillir. Ce Parlement, criminel de par la raison, condamna Rousseau pour avoir attaqué la certitude des miracles, tourné en dérision les dogmes de l'Eglise catholique, attaqué le despotisme des rois, et affaibli le respect et l'obéissance des sujets envers le souverain. Je vous le demande, républicains qui m'écoutez, libres penseurs qui êtes avec nous les partisans obstinés de la tolérance universelle, est-il quelque chose qui soit plus à l'honneur de J.-J. Rousseau que ce monstrueux arrêt ? Est-il quelque chose qui atteste d'une façon plus irréfragable sa lutte ardente contre le despotisme, son apostolat non moins ardent pour la libre pensée, apostolat qu'il devait continuer jusqu'à la mort, et qui éclata si magnifiquement encore dans sa réponse à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ?

Enfin, l'heure des persécutions a sonné pour lui. Averti dans la nuit par le prince de Conti, le voilà obligé de fuir précipitamment comme un larron, laissant aux buissons de Montmorency tous les lambeaux de son cœur. Le voilà, à plus de cinquante ans, contraint de recommencer la vie errante de ses jeunes années, et d'apprendre à ses dépens combien il est dur, suivant l'expression du Dante, de monter et de descendre l'escalier d'autrui.

Il espérait trouver l'hospitalité dans son pays natal. L'aristocratique conseil de Genève, pour faire plaisir à la Cour de France, le décréta de prise de corps, comme le Parlement de Paris. Durant huit années nous le voyons mener une vie vagabonde, tantôt dans le canton de Neufchâtel, où il rédigea les *Lettres écrites de la Montagne*, tantôt en Angleterre, qu'il quitta à la suite d'une querelle d'enfant qu'il eut avec le célèbre historien Hume, tantôt au château de Trye, propriété du prince de Conti, tantôt à Bourgoin et à Monquin, refusant avec obstination des pensions du roi de Prusse et du roi d'Angleterre. Et cependant il était dans un état de fortune absolument précaire. Ce qui ne l'empêcha pas, lors de son passage à Lyon, en 1770, de souscrire pour la statue de Voltaire, oubliant les injures de l'homme, pour ne se souvenir que des chefs-d'œuvre de l'écrivain et du penseur.

Les persécutions, les petites taquineries de ses anciens amis avaient singulièrement assombri le caractère de notre philosophe. J.-J. Rousseau finit par s'imaginer qu'un complot avait été formé pour le rendre malheureux pendant sa vie et le flétrir après sa mort. Mais cette manie, dont il eut seul à souffrir, ne lui ôta rien de sa passion pour les choses bonnes et honnêtes, de son culte pour la justice, de sa tendresse pour l'humanité. On le prétendait fou. C'était, comme l'écrivait d'Alembert, un fou de beaucoup de bon sens et de beaucoup d'esprit. Là-dessus les témoignages abondent.

Revenu à Paris au bout de huit années, J.-J. Rousseau alla habiter, vis-à-vis de l'hôtel des Postes, un petit logement situé au 5me étage, dans une rue qu'on appelait alors rue Plâtrière, et qui s'appelle aujourd'hui rue J.-J.-Rousseau. Il y reprit son ancien métier de copiste. Là, comme à Montmorency, il reçut la visite de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la littérature et dans le monde. Beaucoup de gens, pour avoir occasion de le voir, lui apportaient de la musique à copier. Les femmes surtout venaient en foule. On sait quelle séduction il exerça toujours sur elles. — Ce J.-J. Rousseau, comme je l'aimerais malgré son âge, disait je ne sais plus quelle grande dame.

La lecture des *Confessions*, de ce livre étrange et unique, qui eut lieu vers cette époque, en petit comité, réveilla plus que jamais la curiosité sur sa personne. Mais, à la demande de Mme d'Epinay, qui redoutait certaines indiscrétions, ces lectures durent cesser par ordre du lieutenant-général de police. On était sous le régime du bon plaisir.

J.-J. Rousseau obtint, en dédommagement, un nouveau triomphe musical. La pièce de *Pygmalion*, composée dans l'exil, et jouée en 1775, eut un succès égal à celui du *Devin du village*. Mais il ne paraît pas que notre philosophe s'en soit préoccupé ; il n'assista même pas à la représentation de sa pièce.

Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, qu'il ait eu le caractère sauvage que la légende lui a trop complaisamment prêté. Quand il se trouvait avec des personnes qui lui convenaient, il était d'une bonhomie toute particulière, riant et folâtrant comme un enfant. Son occupation favorite était alors la botanique. Matin et soir, pendant la belle saison, il allait herboriser dans les environs de Paris. C'est surtout pour satisfaire à ce penchant qu'au milieu du printemps de l'année 1778, cédant aux instan-

ces de M. René de Girardin, il était venu s'installer dans une des dépendances du château d'Ermenonville, où il avait, au bout de six semaines, trouvé le repos... de la mort.

J.-J. Rousseau a eu des ennemis de plus d'un genre, et cela s'explique. On n'aime pas, en général, les gens trop vertueux. Il a vécu pauvre, ne voulant ni places, ni pensions : il a eu contre lui tous les coureurs de places et de pensions, tous les mendiants de faveurs officielles. Il était sans fiel et sans haine, dépourvu de tout esprit d'intrigue : il a eu contre lui tous les envieux, tous les intrigants. Il a égalé, sinon surpassé toutes les gloires : comment n'aurait-il pas soulevé les clameurs de ceux qu'offusque toute supériorité ?

Quand il révéla au monde les vérités éternelles que la Révolution française devait se charger d'appliquer, nombre de personnes, dans les classes privilégiées, applaudirent, croyant applaudir de purs paradoxes ; mais, lorsqu'elles virent ces vérités passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique, leurs exclamations d'enthousiasme se changèrent en cris de fureur. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore J.-J. Rousseau n'a pas de calomniateurs plus ardents, plus intrépides que les représentants, plus ou moins sincères, de l'ancien régime, que les vétérans de la réaction, tout confits en dévotion comme Tartufe, et qui, pour le triomphe des vieux abus et des vieilles idées qu'ils ont pris sous leur garde, mettraient l'univers à feu et à sang. Cela est naturel, c'est dans la logique des partis, et rien ne saurait être plus honorable pour la mémoire de l'auteur du *Contrat social*, que ces inimitiés implacables.

Mais ce qui ne se conçoit pas, c'est de rencontrer dans le parti démocratique des détracteurs du démocrate par excellence. Que faut-il donc de plus que le sacrifice d'une vie tout entière à la vérité pour mériter la recon-

naissance des hommes? *Vitam impendere vero,* subordonner sa vie à la vérité, telle était la devise de Rousseau, et jamais devise ne fut mieux mise en pratique. N'est-ce donc pas assez de nous avoir ouvert la route à suivre ; d'avoir, au milieu des inégalités sociales les plus odieuses, affirmé l'égalité ; d'avoir, quand l'injustice et l'immoralité gouvernaient effrontément le monde, prêché la justice et la morale comme des dogmes nécessaires ; d'avoir, quand tout était courbé et asservi, réclamé la liberté ; d'avoir, en matière religieuse, prescrit la tolérance universelle ; d'avoir enfin, à l'étonnement des peuples et des despotes, proclamé les droits de l'homme et du citoyen?

« J'ai un grand défenseur, a-t-il écrit quelque part, un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. » Ce défenseur, c'est le temps.

Il y a un peu plus de dix ans, à propos d'une petite histoire de Jean-Jacques Rousseau publiée par moi, Sainte-Beuve m'écrivait une lettre qui est presque de circonstance. Cette lettre, la voici :

« Ce 25 novembre 1867.

« Monsieur,

« Je vous remercie bien de *la Statue de Jean-Jacques*
« *Rousseau.* Il m'est honorable de voir mon nom intro-
« duit dans la pensée qui vous a inspiré. J'applaudis,
« au reste, de tout mon cœur à cette justice que vous
« revendiquez. La génération actuelle n'est pas juste
« pour Jean-Jacques. Vous exprimez dans votre livre des
« sentiments que partageaient les hommes des généra-
« tions antérieures et que l'avenir, je l'espère, ratifiera.
« Il y a éclipse pour le moment. Quand le courant des

« idées publiques sera aux choses saines et généreuses,
« la renommée de Jean-Jacques reverdira.

« Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de ma
« reconnaissance, celle de mes sentiments les plus dis-
« tingués.

« Sainte-Beuve. »

Eh bien, mes chers concitoyens, la République a été proclamée ; des idées plus saines et plus généreuses ont fleuri sur cette terre sacrée de France, qui s'est réveillée comme d'un long cauchemar, et dont l'Exposition universelle internationale atteste la force d'expansion et la vitalité féconde. Il ne sera pas dit que nous, qui nous glorifions, à juste titre, d'être les fils de la Révolution, nous pourrons être jamais taxés d'ingratitude envers la mémoire de celui dont la Révolution s'est à bon droit proclamée la fille.

Il est bien loin de ma pensée de vouloir contester la part légitime d'influence que tous les grands esprits, tous les grands philosophes du XVIIIe siècle, Voltaire, Diderot, Montesquieu, d'Alembert, ont eue sur la magnifique explosion de 1789; mais celui de tous dont l'influence s'est fait le plus sentir, celui qui rayonne avec le plus d'éclat sur cette épopée de notre histoire, de tous, entendez-vous, c'est Jean-Jacques Rousseau. Et je défie toute contradiction ; c'est un fait matériel. J'en ai pour garant la Révolution elle-même. Ce ne sont pas seulement les patriotes de la Convention qui s'honoraient de relever de lui. Parcourez d'un bout à l'autre le livre de la Révolution française, depuis le 4 mai 1789 jusqu'au 18 brumaire an VIII, vous y trouverez à chaque page le nom de Jean-Jacques Rousseau. Feuillants et Constitutionnels de l'Assemblée constituante, Girondins de l'Assemblée législative, Montagnards de la Convention, républicains du Conseil des Anciens et du Conseil des

Cinq-Cents, tous ont salué, dans l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social*, l'apôtre inspiré de la liberté et de l'égalité, le précurseur de la Révolution, le véritable fondateur de la démocratie moderne.

L'historique complet des hommages rendus par la Révolution française au philosophe de la nature tiendrait tout un volume.

En vendémiaire an VII, il fut décidé par la questure du Conseil des Anciens que, en exécution des décrets de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale, un monument serait élevé à l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social*, dans l'enceinte du jardin des Tuileries, et que ce monument se composerait de quatre figures représentant le philosophe lui-même, Emile, une mère et son enfant. L'exécution en fut confiée au sculpteur Masson. Mais le temps manqua à l'artiste pour achever son œuvre.

A une année de là, les Anciens et les Cinq-Cents disparaissaient, emportés par le coup d'Etat de brumaire ; la loi était outrageusement violée et la liberté confisquée au profit d'un soldat audacieux. Comment la mémoire du grand écrivain démocrate n'aurait-elle pas sombré, pour un moment, dans ce lamentable désastre de la démocratie française ?

Quelque temps après l'étranglement de la République, le premier consul se trouvant à Morfontaine chez son frère Joseph, avec son frère Louis Bonaparte, le futur roi de Hollande, on alla se promener à Ermenonville. La conversation vint à s'engager sur Jean-Jacques Rousseau. Napoléon s'exprima sur le compte du philosophe dans les termes les plus défavorables et il lui reprocha amèrement d'être le principal auteur de la Révolution. Les Bonaparte avaient tant à se plaindre de la Révolution ! Comme on lui proposait de visiter le local où l'auteur du *Contrat social* avait fini ses jours, il s'y refusa

obstinément. « Faites voir cela à Louis, dit-il, c'est un philosophe, un niais, il peut y trouver quelque charme, mais non pas moi. » Ce qu'on appelait le héros rendait, sans s'en douter, un éclatant hommage à Jean-Jacques pour qui les éloges d'un despote ne sauraient être qu'une injure.

Mais nous qui sommes des philosophes, des « niais », comme disait Bonaparte, c'est-à-dire des hommes dévoués, corps et âme, à la justice, à la liberté, à l'égalité, ces trois grandes choses que Jean-Jacques Rousseau a tirées de l'oubli par la puissance de son génie, nous qui avons relevé la République française sur des bases indestructibles, nous enfin qui sommes les enfants de la Révolution, nous avons le devoir d'acquitter les dettes de reconnaissance de la Révolution.

L'héritier du génie de Jean-Jacques Rousseau, par son tendre et profond amour du peuple, par l'ampleur des idées, par la magie du style, mon cher et illustre ami Louis Blanc, vous a dit tous les titres du philosophe de la nature à la reconnaissance des hommes en général et à celle du peuple français en particulier. Qui donc, après l'avoir entendu, hésiterait à déclarer qu'il est grand temps que les décrets de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale sur l'érection d'une statue à Jean-Jacques Rousseau reçoivent enfin leur exécution?

Pour moi, je vous dirai, et ce sera mon dernier mot: Cette statue, élevons-la-lui dans nos cœurs, en attendant qu'elle se dresse radieuse sur nos places publiques, aux applaudissements de tous ceux dont le cœur bat pour la justice, pour l'égalité et pour la liberté.

Cet éloquent et émouvant discours est salué par des applaudissements prolongés.

M. Louis Blanc donne ensuite lecture d'une nou-

velle dépêche émanant des ouvriers de l'Union des syndicats bordelais, et annonce qu'une quête va être faite pour les familles des détenus politiques, afin de répondre au sentiment qui est dans tous les cœurs et qui, ajoute-t-il, vient de passer du cœur sur toutes les lèvres : Amnistie !

Et, en effet, ce cri est mille fois répété, et, se mêlant aux accents de la *Marseillaise*, termine cette imposante et patriotique cérémonie.

A la sortie du Cirque, l'illustre historien de la Révolution française a été de la part des milliers de citoyens qui remplissaient la place du Château-d'Eau l'objet d'une enthousiaste ovation, et c'est avec toutes les peines du monde que ses amis ont pu le dégager de la foule immense qui se pressait sur son passage pour le voir et l'acclamer.

La cérémonie du Cirque a été suivie d'un grand banquet, composé de 800 personnes, qui a eu lieu le soir sous la présidence de M. Louis Blanc, au restaurant du lac Saint-Fargeau. Plusieurs discours y ont été prononcés au milieu des plus vifs applaudissements : un par Mlle Floch, au nom des Chambres ouvrières de Paris ; un autre, par M. Maillard, au nom du Conseil municipal de Paris ; un troisième, par le général de Wimpffen, au nom de l'armée. On y a aussi donné lecture de la magnifique pièce de vers que nous donnons plus loin, et la fête a été dignement couronnée par une chaleureuse et très-brillante improvisation de M. Madier de Montjau.

ROUSSEAU ET LA BASTILLE

Cette nuit-là, le ciel était pur et sans voiles.
Une étoile disait à ses sœurs les étoiles :
« Je vois des piques luire autour d'un château-fort ;
« Je vois un beau vieillard, l'œil débordant d'extase,
« Sur un bout de papier raturer une phrase ;
« Puis je vois un enfant qui dort.

« La forteresse est rude avec ses tours hautaines ;
« Le vieillard est pensif comme un sage d'Athènes ;
« L'enfant est frêle et doux comme un petit oiseau. »
L'étoile avait bien vu : l'enfant était Camille !
Le hautain château-fort s'appelait la Bastille !
Et le vieillard était Rousseau !

Trois noms ! Dans ces trois noms un monde se résume !
Toujours la pioche attend les ordres de la plume ;
Toujours les écrivains sont des démolisseurs. —
C'est sous le choc des mots que les tours sont fauchées, —
Et l'on entend un bruit de pierres arrachées
Quand on lit l'œuvre des penseurs !

Camille, que l'Histoire avec amour regarde,
N'eût jamais étoilé son front d'une cocarde
Où la sève circule, où l'espérance rit ; —
Le Peuple, brandissant sa tragique faucille,
N'eût pas, comme un blé mûr, moissonné la Bastille,
Si Jean-Jacques n'eût pas écrit !

La Bastille et Rousseau s'étaient connus.—Quel rêve !
D'un côté, — ce géant de granit qui s'élève
Plus haut que les rochers où l'aigle fait son nid ;
De l'autre, ce vieillard, ce rêveur solitaire.
Et l'homme s'est rué, pour le jeter à terre,
Sur le colosse de granit.

Les créneaux clignotaient, pareils à des paupières.
Les pioches disaient : «Quand abattrons-nous ces pierres?»
Au cœur des citoyens la haine s'éveillait.
Du fond de son tombeau Rousseau leur cria : « Faites ! »
Et c'est pourquoi Paris l'acclame dans ses fêtes,
Le jour du quatorze Juillet !

Salut ! Rousseau. — Ton ombre était là — quand la foule,
Prodigieux passant devant qui tout s'écroule,
Colleta la Bastille avec sa main de fer,
Et quand les vieux faubourgs, se traînant sur le ventre,
Sous les mousquets baissés pénétrèrent dans l'antre
Où les rois avaient leur enfer !...

Salut ! Rousseau. — Ton âme était mêlée aux âmes,
Lorsque, pour arracher à des geôliers infâmes
Tout un morne troupeau de victimes sans nom,
Le peuple se dressa, roulant ses yeux de braise,
Les bras nus, le front haut, terrible, hurlant d'aise
Devant la gueule du canon.

Salut ! Rousseau, salut ! — Ne t'en va pas encore !
Nous n'avons vu briller qu'un prélude d'aurore;
Nous avons renversé, dans nos saintes fureurs,
La Bastille de pierre où le prisonnier râle;
Mais nous avons gardé la Bastille morale
Qu'on bâtit avec des erreurs !

Nous avons conservé l'horrible forteresse,
Celle qui se défend et qui lutte sans cesse,
Celle qui prend à l'homme ou le livre ou le pain,
Et qui, pleine de cris, de fantômes et d'ombres,
Monte vers le ciel noir avec ses deux tours sombres
Qui sont l'Ignorance et la Faim !

O Rousseau ! Nous voulons que la justice arrive,
Que l'amour soit vainqueur et que chaque convive
Ait bien toute sa part au banquet d'ici-bas !
Nous voulons qu'à la fin le progrès fasse taire
Le lugubre sanglot des damnés de la terre,
Le cri qui monte des grabats.

Nous voulons que pour tous la science rayonne;
Que le livre sacré de lui-même se donne
Aux tout petits enfants — tendant vers lui leurs mains,
Que la parole soit à tous les vents semée,
Et qu'on cesse de voir l'ignorance affamée
Aller pieds nus par les chemins.

Nous voulons que l'on rende aux proscrits la patrie.
Nous voulons que la femme — accablée et flétrie
Remonte jusqu'à nous dans l'équité des lois ;
Nous voulons que Rousseau triomphe sans Camille,
Nous voulons que le peuple emporte sa Bastille,
A coups de livres cette fois !

Et quand nous aurons fait toutes ces grandes choses,
Nous irons te le dire et t'apporter des roses,
O pauvre mort aimé qui dors depuis cent ans !
Pensifs, — nous t'apprendrons dans quel siècle nous
[sommes :
Et les oiseaux, les fleurs, les arbres et les hommes
Autour de toi seront contents.

Clovis Hugues.

Marseille, 11 Juillet 1878.

La fête du Centenaire a donné lieu, dans tous les journaux républicains, à des considérations de l'ordre le plus élevé. Ne pouvant tout citer, nous reproduisons le très-éloquent article que voici, publié dans la *France:*

J.-J. ROUSSEAU ET LOUIS BLANC

Quelques traits de la vie de Rousseau popularisés par la gravure, quelques bizarreries de caractère conservées dans les recueils d'anecdotes, son prénom, son surnom, le titre de ses ouvrages, sa compagne Thérèse, ses *Confessions*, c'est à peu près tout ce qu'on sait couramment du grand homme dont Paris célébrait hier le centenaire. Moins accessible que Voltaire aux lecteurs de passage, il est moins visité. Voltaire est doublement classique par ses œuvres autorisées et par ses œuvres clandestines ; tandis qu'on apprend par cœur son *Histoire de Charles XII*, on lit en secret *Candide* et l'*Ingénu*. Rousseau n'est classique à aucun degré, le baccalauréat lui tient rigueur, de sorte qu'il est indifféremment raillé ou calomnié ; il n'a pas de disciples pour le défendre, pas de clientèle pour faire cortége autour de lui : il n'a pas comme Voltaire des petits-fils, c'est-à-dire de brillants écrivains qui font revivre sa manière et son esprit, qui l'imitent et le ressuscitent chaque jour.

Rousseau est un isolé dans l'histoire, comme il fut un solitaire dans sa vie errante; il marche à part sur les sommets de la gloire, ou plutôt il y plane sans se poser; on sait qu'il habite les plus hautes sphères de l'empyrée philosophique, et qu'il tient dans la mémoire des hommes la place qu'ils accordent à leurs plus illustres bien-

faiteurs; mais cette place, il ne l'a, ni dans leur esprit, ni dans leur cœur; il est méconnu, incompris, négligé, renié par ses disciples, comme abandonné de la postérité, en expiation de l'abandon qu'il fit de ses enfants.

Un peuple, toutefois, qui a le souci de ses droits et qui aime à connaître la tradition de sa liberté, ne saurait laisser plus longtemps Rousseau à l'écart, la démocratie doit apprendre à vénérer l'homme qui fut l'incarnation de la démocratie; mais il faut pour ce culte un Rousseau épuré, un Rousseau fait de la meilleure substance de lui-même, recréé pour ainsi dire par la critique et les soins pieux d'un de ses descendants intellectuels.

C'est cette œuvre que M. Louis Blanc a entreprise, et nous dirions terminée, si des œuvres semblables pouvaient jamais l'être, et si la propagation des grandes vérités ne devait pas être éternelle. Dans le noble discours qu'il a prononcé hier, M. Louis Blanc a présenté à la démocratie le vrai Rousseau, celui qui a vécu, travaillé et souffert pour elle, l'homme du peuple et l'homme des peuples.

L'orateur a pris le nom de Rousseau comme un miroir éblouissant au foyer duquel il a concentré tous les rayons de la lumière qui nous est venue de ce grand XVIII[e] siècle, et pendant une heure il a communiqué à la foule le plus saint enthousiasme : celui de la justice. Rarement sa parole avait été plus flexible, plus liante, plus variée en intonations heureuses; rarement, d'ailleurs, sujet avait été fouillé avec plus de soin, exploré avec plus de scrupules, et traité dans son ensemble avec plus de mesure et plus de tact. M. Louis Blanc a semé à pleines mains, dans un discours qui semblait ne comporter que de la gravité, des anecdotes et des traits; il a fait rire et a charmé son auditoire.

Laissant à M. Ernest Hamel, qui s'en est fort bien acquitté, le soin de suivre Rousseau pas à pas dans sa car-

rière si accidentée, M. Louis Blanc a pris le siècle et l'époque du grand écrivain et il l'a montré dans ce milieu comme dans un vaste cadre, d'où l'on a vu tout à coup se détacher sous le plus brillant coloris l'image vivante, le portrait accompli du philosophe, du publiciste, du grand homme, du Jean-Jacques Rousseau tel qu'il doit être gravé dans les souvenirs, et désormais dans le cœur de tous les hommes libres et de tous les Français.

La journée d'hier a été pour M. Louis Blanc l'occasion d'un de ses plus grands succès oratoires, et pour la République une de ses plus belles fêtes ; fête de concorde, de paix, et dont l'aspect riant semblait justifier certaines de ces utopies humanitaires et pacifiques dont l'abbé de Saint-Pierre avait légué à Rousseau le plan et aussi le goût. Rien ne pouvait mieux glorifier l'illustre philosophe que l'attitude recueillie et émue de cette foule acclamant à la fois la libre pensée et l'immortalité de l'âme.

Louis Liévin.

Paris. — Imp. F. Debons et Cie, 16, rue du Croissant.





TYP F. DEBONS ET Cie
16, r. du Croissant
PARIS

